



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3272-JEUDI 19 JUILLET 2018

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Une nouvelle route pour booster le commerce entre la RDC, la Zambie et la Tanzanie



La Zambie et la République démocratique du Congo (RDC) vont amorcer, en 2019, les travaux de construction de 182 km de la route Kasomeno-Kasenga-Chalwe-Mwenda jusqu'au port de Dar es Salaam, dans le cadre d'un partenariat public-privé, in-

dique le journal tanzanien « Daily News ». Ce projet évalué à 475 millions de dollars américains sera entrepris par Groupe européen de développement Afrique et comprendra un pont à haubans de 350 mètres et deux postes frontaliers à guichet unique, en

Vue de la frontière entre la RDC et la Zambie RDC et en Zambie. L'infrastructure dont le début des travaux est annoncé pour l'an prochain permettra d'augmenter la capacité de manutention du port tanzanien de 13,8 millions de tonnes de marchandises par an à 28 millions de tonnes d'ici à 2020. [Page 2](#)

MUSIQUE

Manda Chante prend les rênes de Bana OK pour deux ans

Le chanteur qui s'est vu confier l'orchestre par Simaro Lutumba en personne, le 13 juillet, en présence de plusieurs médias invités pour cette occasion, a jugé utile de s'imposer ce délai, trouvant trop prétentieux d'assumer à vie la gestion de ce patrimoine national. Conscient du grand privilège qui lui a été fait par le fondateur de Bana Ok et dont il a affirmé se réjouir énormément, Manda Chante a néanmoins pensé qu'il ne devrait pas être le seul à en bénéficier. L'interprète de «Celina» a révélé au «Courrier de Kinshasa» être pleinement conscient de la responsabilité qui lui incombe désormais. « C'est une charge mais aussi une fierté de me voir confier Bana Ok. Et ce, surtout que le patriarche l'a fait de bon cœur et de son vivant », a-t-il affirmé. [Page 5](#)



Lutumba Simaro et Manda Chante face à la presse, le 13 juillet

LOI SUR LE STATUT DES ANCIENS CHEFS D'ÉTAT

Les avantages étendus aux corps constitués

L'Assemblée nationale a adopté, le 17 juillet, en plénière la loi sur le statut des anciens chefs d'État. La particularité de cette loi est qu'elle étend les avantages accordés aux anciens chefs d'État aux corps constitués. Ainsi donc, les anciens présidents élus des deux chambres du parlement sont censés bénéficier des mêmes avantages que les anciens présidents de la République élus.

Mis à part les présidents de deux chambres du parlement, le sort des chefs d'autres institutions sera déterminé par un décret du Premier ministre. Après son adoption par l'Assemblée nationale, le projet de loi sera envoyé à la commission mixte paritaire Assemblée nationale-Sénat pour harmonisation avant d'être promulgué par le président de la République. [Page 3](#)

FRONT COMMUN POUR LE CONGO

L'adhésion de l'Ordre des médecins fait polémique



Les médecins tiennent à l'apolitisme de leur corporation

L'acte posé par le Dr Berthier Nsadi (président de cette structure) en signant, le week-end dernier, la Charte du Front commun pour le Congo aurait causé des « frustrations » au sein de la corporation médicale, à en croire le secrétaire général du Syndicat national des médecins qui lui demande des explications. Les médecins syndicalistes estiment que c'est de leur plein droit d'être tenus informés des engagements que prend leur président en leur nom, surtout lorsque ces engagements ne portent ni sur l'éthique ni sur la déontologie dont il est censé être le gardien. Les syndicalistes rappellent que l'Ordre des médecins est une structure apolitique et, par conséquent, ne peut avoir aucune obédience politique. [Page 3](#)

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Une nouvelle route pour booster le commerce entre la RDC, la Zambie et la Tanzanie

L'infrastructure dont le début des travaux est annoncé pour l'an prochain permettra d'augmenter la capacité de manutention du port tanzanien de 13,8 millions de tonnes de marchandises par an, à 28 millions de tonnes d'ici à 2020, indique le journal tanzanien «Daily News».

La Zambie et la République démocratique du Congo (RDC) vont amorcer, en 2019, les travaux de construction de 182 km de la route Kasomeno-Kasenga-Chalwe-Mwenda jusqu'au port de Dar es Salaam, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Ce projet évalué à 475 millions de dollars américains sera entrepris par Groupe européen de développement (GED) Afrique et comprendra un pont à haubans de 350 mètres et deux postes frontaliers à guichet unique, en RDC et en Zambie. Selon le directeur général du GED, René Hutton-Mills, cité par le «Daily News», une fois achevée, la nouvelle route offrira un itinéraire alternatif et plus court pour plus de six cents camions chargés de minéraux qui voyagent entre le Katanga et le port de Dar es Salaam.

En outre, a-t-il ajouté, la nouvelle route sera raccourcie de 32 km et sera dotée d'infrastructures et de systèmes douaniers et frontaliers modernes. Bien plus, a-t-il fait savoir, le commerce transfrontalier sera encore renforcé et rationalisé par l'introduction d'un système de transport intelligent sur mesure, développé conjointement avec Singapour Trade Services, une filiale de Crimson Logic, pour accélérer le commerce entre la Tanzanie, la Zambie et la RDC.

René Hutton-Mills a également suggéré que le nouveau corridor commercial de la Sadc pourrait favoriser une plus grande intégration

régionale et relier les zones agricoles aux marchés régionaux, ce qui permettrait de débloquer la capacité de production de la sous-région. La route à péage, explique-t-on, est un projet phare pour la région de la Sadc car il s'agit du premier projet d'infrastructures de partenariat public-privé financé par l'Initiative de financement privé en Zambie et en RDC et aussi du premier projet d'infrastructure transfrontalière entre ces deux pays de la Sadc.

Cette route à péage servira d'accès au port de Dar es Salaam et devrait être achevée et devenir pleinement opérationnelle au cours du deuxième trimestre de 2021. Duna Azfalt, le premier entrepreneur routier hongrois et Group Five, le groupe africain de construction, de concessions et de fabrication, seront les entrepreneurs conjoints d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction, tandis que l'exploitation et la gestion de la concession seront confiées à Intertoll, opérateur d'infrastructures de péage et d'autoroutes entièrement intégré et filiale à 100% du groupe Five.

Kasumbalesa, une frontière désuète

Le GED Afrique et la Banque de développement d'Afrique australe ont commencé le processus d'évaluation environnementale du projet de route Mwenda-Kashiba de 187 km. Selon le directeur du GED-Zambie, Marcus Ascott, cité par «Daily News», un total de 221 millions de dollars américains sera financé du côté zambien et la RDC s'occupera du reste. Marcus Ascott a récemment visité la Tanzanie et a déclaré que la frontière actuelle de Kasumbalesa en RDC est ancienne, encombrée et assez loin. Il a indiqué que cette nouvelle route réduira d'au moins 312 km la dis-



Vues de la frontière entre la RDC et la Zambie

nutes à une heure pour que les camions de transport en commun puissent passer », a-t-il expliqué. Il a rappelé qu'actuellement tous les camions, y compris ceux qui se dirigent vers la Zambie, font la file ensemble à Tunduma, où il faut au moins sept jours pour passer. Pour Marcus Ascott, il n'y a aucune raison pour que les camions qui se dirigent en RDC soient bloqués pendant tous ces jours à Tunduma, parce qu'il n'y a pas d'exigence douanière. « Les camions à destination de la RDC ne sont pas tenus de payer des droits au poste frontière de Tunduma. Il est dans notre intérêt de conduire beaucoup de trafic dans cette nouvelle route qui bénéficiera vraiment à la Tanzanie, parce que le Katanga est une merveille géologique », a-t-il soutenu.

Patrick Ndungidi

tance parcourue entre l'exploitation minière du Katanga et le port de Dar es Salaam. Pour lui, avec la construction de cette route, ce port aura un avantage par rapport aux autres. « Nous devons emprunter cette nouvelle route pour explorer les provinces riches en minéraux du Katanga, qui est le plus grand producteur mondial de cobalt utilisé dans pratiquement toutes les batteries dans les appareils communs, y compris les téléphones portables et même les véhicules électriques. À l'heure actuelle, le Katanga compte environ dix-sept exploitations minières commerciales et dans trois ans, elle aura environ quarante mines commerciales et la Tanzanie devrait vraiment tirer profit de sa situation géographique pour exploiter cette activité »,

a fait savoir Marcus Ascott, tout en soulignant que le port de Dar es Salaam est concurrencé par ceux de Durban (Afrique du Sud) et Walvis Bay de Namibie et même l'Angola.

Augmenter le trafic à la frontière de Tunduma

Marcus Ascott a également déclaré avoir demandé au gouvernement tanzanien d'autoriser la création d'un passage en transit à la frontière de Tunduma, pour augmenter le trafic de transit d'au moins quatre fois. Selon lui, cette frontière de Tunduma est un casse-tête pour les transporteurs de la RDC. « C'est pourquoi nous demandons au gouvernement tanzanien de nous autoriser à créer un nouveau passage à niveau à Tunduma, ce qui contribuera à réduire la congestion car il ne faudra que trente mi-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oka
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ALTERNANCE EN RDC

Plusieurs organisations signent la charte du Collectif d'actions de la société civile

Les structures signataires ont affirmé la volonté de fédérer leurs actions, leurs forces et leur engagement en vue du retour à l'ordre constitutionnel dans le pays.

Près d'une vingtaine d'organisations de la société civile de la République démocratique du Congo (RDC) et de mouvements citoyens ont signé la charte du Collectif d'actions de la société civile (Casc). La cérémonie solennelle a été organi-

élections transparentes, libres, apaisées et un type de la gouvernance pacifiste au sommet de l'État pour l'instauration de l'État de droit en RDC ».

Le Casc est constitué pour une mission spécifique et se veut comme une réelle force de contestation pacifique et citoyenne dans la vie congolaise. Il ne peut, selon ses constituants, embrasser une autre mission sans l'accord préalable de ses membres. Ce regroupement, présent à travers toute l'étendue

l'homme liées au processus électoral dont les auteurs sont des agents revêtus du pouvoir public et les victimes, la population qui prône un discours contraire et s'oppose au troisième mandat du chef de l'État, Joseph Kabila. Regrettant que les auteurs de ces actes bénéficient de promotion en grade, le chargé de protection et monitoring à l'Acaj a relevé que depuis 2015, plus de dix mille personnes sont arrêtées arbitrairement dans le pays et deux cents autres ont été



Des exposés lors de la cérémonie de signature de la charte du Casc/Adiac

sée, le 18 juillet à Kinshasa, dans la salle Père Boka du Centre pour l'action sociale, dans la commune de Gombe.

Présentant la philosophie de ce texte et les motivations qui ont conduit à la création de cette plate-forme, le Dr Félix Musikiya a expliqué que le Casc est né à la suite de la lutte acharnée menée à Kinshasa et dans les provinces par les mouvements citoyens et les organisations de la société civile en vue de la sauvegarde de la Constitution et pour exiger son respect. « Il a paru important de pouvoir fédérer les forces au sein d'un regroupement visant à porter les aspirations légitimes des Congolais qui ne cessent d'exiger l'organisation des élections telle que prescrite par la Constitution congolaise », a-t-il dit. À l'en croire, le Casc constitue également une fédération de l'engagement des acteurs de la société civile pour l'avènement d'un État de droit en RDC.

Une plate-forme indépendante portant les aspirations des Congolais

Pour le Dr Félix Musikiya, le Casc, constitué depuis le 14 février 2017, n'a pas vocation à devenir une plate-forme politique électoraliste ou visant un quelconque positionnement de ses membres, celui-ci étant une plate-forme indépendante et citoyenne portant les avis et aspirations légitimes de la population congolaise dans son ensemble. Son objectif est donc le « retour de l'ordre constitutionnel par l'organisation des

du territoire de la RDC, affirme avoir à son actif des actions d'envergure à caractère national réalisées notamment le 30 juin 2017, le 31 juillet 2017, etc., autour de sa principale mission qui est le retour à l'ordre constitutionnel.

Pour bien fonctionner et atteindre ses objectifs, cette plate-forme s'est dotée d'un cadre régissant son organisation, ses principes, sa mission et ses valeurs. C'est donc cette Charte qui a été signée par ces organisations et mouvements citoyens lors de la cérémonie organisée à Kinshasa.

Pour avoir une même idée sur la situation du pays et la lutte que ces mouvements sont appelés à mener, trois exposés ont été faits lors de cette cérémonie. Le secrétaire général de l'association Agir ensemble pour des élections transparentes, Gérard Bisambu, a fait un état des lieux du processus électoral en RDC. Pour lui, le pays ne connaîtra pas les élections en 2018. S'il y en a, a-t-il prédit, elles seront des élections malhonnêtes, de pire type et vont conduire le pays au déluge. Il a soutenu sa position par des faits concrets dont la mauvaise planification du calendrier électoral, les problèmes et les contradictions constatés dans la loi électorale qui, selon lui, préchent contre la démocratie.

Me Roger Dinanga de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a fait un bref aperçu sur la situation des droits de l'homme dans le pays. À l'en croire ce juriste, depuis 2015, son organisation a relevé des violations des droits de

tuées en rapport avec le processus électoral.

Le troisième intervenant, Roger Tamba de l'IGDPA, a parlé du respect de la Constitution comme seul gage de la stabilité en RDC. Notant que le contexte congolais présentait beaucoup de risques d'instabilité due aux nombreuses violations de la Constitution, ce scientifique a martelé que la volonté du pouvoir en place de revenir aux fondamentaux de la loi était une réelle menace à la stabilité politique du pays. Dans une conférence de presse tenue après la signature de cette charte, les membres du Casc ont affirmé leur volonté de lutter pour le respect de la Constitution et se sont dit opposés au troisième mandat du président Joseph Kabila, selon les prescrits de la loi fondamentale. Ils ont également informé que leur regroupement était ouvert aux adhésions, dans le respect du criterium établi.

Il est à signaler que les signataires de cette charte sont notamment l'Acaj, l'Aeta, les mouvements citoyens Cocorico RDC, Compte à rebours, Eccha, Ekoki, Il est temps, Forum citoyen, Femmes solidaires, Forum Miché, IDGPA, Lucha, Merou Développement, Peuple RDC, UJCC. Clôturant cette cérémonie, le président du conseil d'administration de Merou développement, Steve Makenga, a appelé à l'union de forces en vue d'atteindre les objectifs visés. À l'en croire, il était temps que les Congolais fusionnent leur engagement pour assurer la stabilité au pays.

Lucien Dianzenza

LOI SUR LE STATUT DES ANCIENS CHEFS D'ÉTAT

Les avantages étendus aux corps constitués

Mis à part les présidents de deux chambres du parlement, le sort des chefs d'autres corps constitués sera déterminé par un décret du Premier ministre.

L'Assemblée nationale a adopté, le 17 juillet en plénière, la loi sur le statut des anciens chefs d'État. La particularité de cette loi est qu'elle étend les avantages accordés aux anciens chefs d'État aux corps constitués. Ainsi donc, les anciens présidents élus des deux chambres du parlement sont censés bénéficier des mêmes avantages que les anciens présidents de la République élus. Quant aux autres corps constitués (Premier ministre, hauts magistrats des cours et tribunaux, chefs d'état-major de l'armée, inspecteurs généraux de la police nationale congolaise, etc.), il a été décidé que leurs privilèges soient statués dans un décret du Premier ministre. Voté en des termes non identiques par les deux chambres législatives, ce projet de loi a fait l'objet d'une vive controverse dans l'hémicycle avant son adoption. L'opposition qui considère l'adoption de cette loi comme un passage en force de la majorité n'a pas daigné assister au vote. Les députés de l'opposition ont, en effet, quitté la salle pour protester contre l'extension des avantages dus aux anciens chefs d'État aux autres corps constitués. C'était, pour eux, une manière de refuser « de couvrir les personnes qui ont brillé par la mauvaise gestion et qui ont commis des délits publics ».

Fabien Mutomb de l'UDPS, dont la motion incidentielle n'a pas été accordée, qualifie cette loi d'inconstitutionnelle et d'impopulaire. Il estime que face à la précarité du budget national qui ne correspond pas à la demande sociale, il est inconcevable de multiplier de telles dépenses. Il ne comprend pas que, dans une contrée où les enseignants, par exemple, sont sous payés, on étende les avantages aux corps constitués plutôt que d'améliorer les conditions sociales et économiques des citoyens. Après son adoption par l'Assemblée nationale, le projet de loi sera envoyé à la commission mixte paritaire Assemblée nationale et Sénat pour harmonisation avant d'être promulgué par le président de la République.

Alain Diasso

FRONT COMMUN POUR LE CONGO

L'adhésion de l'Ordre des médecins fait polémique

L'acte posé par le président de la structure, le Dr Berthier Nsadi, en signant la Charte de la plate-forme électorale du camp présidentiel, aurait causé des « frustrations » au sein de la corporation médicale, à en croire le secrétaire général du Syndicat national des médecins qui lui demande des explications.

La sérénité n'est plus de mise au sein du Syndicat national des médecins (Synamed) depuis que le président national de l'Ordre des médecins, le Dr Berthier Nsadi, a signé, le week-end dernier, la Charte constitutive du Front commun pour le Congo marquant l'adhésion de la corporation à cette méga plate-forme électorale. L'Ordre des médecins était aux côtés de plusieurs autres structures de la société civile venues signer la Charte à l'instar du Conseil national des médecins du Congo et de la Fédération congolaise des personnes vivant avec handicap.

Le président de cet Ordre, le Dr Berthier Nsadi, aurait pris la liberté de signer ce document sans se référer aux membres affiliés au Synamed dont beau-

coup ont été surpris de l'apprendre à travers la presse. Informés, les membres de ce syndicat n'ont pas tardé de rappeler à l'ordre leur président à qui ils ont demandé des explications par le biais d'une correspondance qu'ils lui ont adressée le 16 juillet.

Les médecins syndicalistes estiment que c'est de leur plein droit d'être tenus informés des engagements que prend leur président en leur nom, surtout lorsque ces engagements ne portent ni sur l'éthique ni sur la déontologie dont il est censé être le gardien. Ils exigent que le président de l'Ordre des médecins communique à la base les raisons qui l'ont poussé à poser cet acte.

Les syndicalistes rappellent, par ailleurs, que l'Ordre des médecins est une structure apolitique. Des frustrations ont été ressenties au niveau de la corporation médicale à la suite de cet acte posé par leur président, a reconnu le Dr Mankoy Badjoky, secrétaire général du Synamed. Il a indiqué avoir échangé à ce sujet avec l'incriminé à qui il a sollicité d'apporter des éclaircissements à cet effet.

A.D.

MÉDIAS

Freedom for journalist en colère contre un ministre pour injure publique

L'organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information entend organiser, avec d'autres associations, une marche de protestation jusqu'à la primature pour exiger du Premier ministre des excuses du membre de son gouvernement envers les journalistes.

Dans un communiqué du 18 juillet, Freedom for journalist (FFJ) a appelé à une marche pacifique de protestation contre le ministre de la Justice de la République démocratique du Congo, Alexis Thambwe Muamba, pour « injure publique » à l'endroit des journalistes du pays.

Cette association a, en effet, soutenu que le ministre Alexis Thambwe Muamba avait déclaré, le 16 juillet, à l'issue d'une réunion tenue à Kinshasa entre le Conseil national de



suivi de l'accord, le gouvernement et la Ceni, que les journalistes étaient des « minables, misérables, des personnes qui écrivent n'importe quoi pour peu d'argent, cent ou mille cinq cents dollars américains, de Moïse Katumbi et continuent à lui accorder la parole ». FFJ s'est dit « très

Le ministre Thambwe Muamba touché que pareilles injures sortent de la bouche d'un juriste qui connaît la portée d'une telle attitude ». Il a exigé, comme l'a fait la corporation journalistique représentée par l'Union nationale de la presse du Congo, que le ministre Thambwe présente

ses excuses sans attendre. « Nous pourrions envisager une marche de protestation jusqu'à la primature où nous tambourinerons sous la fenêtre du Premier ministre pour exiger non seulement des excuses de son ministre fautif mais aussi l'appeler à le démettre pour indignité et opprobre jetés à l'ensemble des membres de son gouvernement. Il revient à l'ensemble de la corporation d'en déterminer le jour et l'heure », a précisé FFJ dans son communiqué.

Rappelant une action analogue menée contre un autre acteur politique en son temps, l'ONG pense que cette dernière devra servir de jurisprudence pour que la corporation des journalistes se fasse respectée. « Nous avions protesté par une gigantesque marche contre un député proche du pouvoir qui avait proféré des injures à une journaliste, tous les

éléments sont réunis pour recourir à la même méthode démocratique contre le ministre Thambwe qui devra apprendre que le journaliste est une personnalité et FFJ se réserve le droit d'initier, avec les autres organisations professionnelles, une action en justice contre le ministre puisque l'injure publique est une infraction », a conclu le communiqué qui propose, en plus, « un embargo sur toute activité du ministre et de son département dans les médias ».

Les mêmes reproches ont été faits au ministre Thambwe Muamba par les ONG de défense des droits de l'homme, dont l'Acaj, qui l'avaient accusé, à la même occasion, de proférer des injures contre certains prisonniers et des personnalités politiques du pays.

Lucien Dianzenza

PATRIMOINE CULTUREL

Félix Kabange Numbi fait une descente à l'Institut national des archives du Congo

Le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, a visité, sous la conduite de la directrice générale de l'Institut national des archives du Congo, Mme Hermeline Lanza, le magasin où sont gardés tous les documents importants appartenant aux ministères, aux entreprises et même aux particuliers.



Félix Kabange compulsant un document

Accompagné des membres de son cabinet, Félix Kabange Numbi est passé tour à tour dans les différents départements de l'Institut national des archives du Congo. Plusieurs archives bien classées sur des étagères métalliques sont conservées dans le magasin. Ici, le ministre de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la ville a conseillé que ces documents importants soient numérisés et qu'un répertoire puisse être créé pour faciliter la recherche. Dans le magasin sont gardés même les book presse des journaux paraissant à Kinshasa et bien d'autres documents importants.

Après le magasin, Félix Kabange Numbi est allé à la bibliothèque historique où sont gardées notamment les archives des jeux olympiques de 2014, 2015, 2016 et 2017, des atlas, des bulle-

tins de l'Agence congolaise de presse. Le ministre a été ému de voir le bulletin officiel datant de 1895 dont il a même lu quelques articles.

Pour marquer d'une empreinte indélébile son passage à l'Institut national des archives du Congo, le ministre Félix Kabange Numbi a écrit sur le livre d'or des mots d'encouragements et des félicitations à l'endroit aussi bien de la Direction générale que du personnel de l'Institut national des archives du Congo dont le patriotisme et l'abnégation sont à saluer.

Félix Kabange Numbi inscrit sa visite aux archives nationales dans le cadre de la réforme qu'il mène dans son secteur. Raison pour laquelle il veut se rendre compte de ce qu'il y a été fait. Il a, par ailleurs, reconnu qu'il y a beaucoup de documents qui

existent depuis l'époque de la découverte de l'embouchure du Fleuve Congo. Malheureusement, regrette-t-il, depuis l'indépendance, il n'existe pas de plan d'aménagement du territoire ni de schéma d'aménagement. « Nous n'avons pas de lois cadre, voilà ce qui nous a amené à venir ici », a-t-il déclaré. « Je m'attendais à un spectacle désolant de voir des archives par terre. Je vous félicite parce que, malgré les conditions difficiles, j'ai trouvé des archives qui sont classées correctement et sont accessibles. Je félicite tous les travailleurs qui sont des héros dans l'ombre qui font leur travail avec abnégation. Je m'incline devant ce travail de patriotisme, je les encourage à continuer car je rêve d'un Congo de Joseph Kabila plus prospère que ce que nous avons aujourd'hui... », a-t-il conclu.

Blandine Lusimana



www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

MUSIQUE

Manda Chante prend les rênes de Bana OK

Le chanteur s'est vu confier l'orchestre par Simaro Lutumba en personne, le 13 juillet, en présence de plusieurs médias invités pour l'occasion. Il a jugé utile de s'imposer le délai de deux ans de mandat, trouvant trop prétentieux d'assumer à vie la gestion de ce patrimoine national.

Conscient du grand privilège qui lui a été fait par le fondateur de Bana Ok et dont il a affirmé se réjouir énormément, Manda Chante a néanmoins pensé qu'il ne devrait pas être le seul à en bénéficier. C'est ce qu'il a confié personnellement au « Courrier de Kinshasa », au lendemain de cette cession. « *Je pense que deux ans, ce sera suffisant pour bien mener le travail qui m'a été confié. Je n'ai pas voulu prendre cette responsabilité pour toujours car j'estime que d'autres chanteurs devraient aussi jouir de cet avantage. À mon avis, cette expérience va leur profiter, contribuer beaucoup à forger leur carrière de la plus belle manière. Ainsi, deux ans plus tard, Fally pourrait prendre le relais pourquoi pas ? Deux ans plus tard un autre, ainsi de suite* », a-t-il dit.

L'interprète de « Celina » nous a révélé être pleinement conscient de la responsabilité qui lui incombe désormais. « *C'est une charge mais aussi une fierté de me voir confier Bana Ok. Et ce, surtout que le patriarche l'a fait de bon cœur et de son vivant* », a-t-il affirmé. Ce qui à ses yeux est très louable. « *C'est une grande première dans l'histoire de notre musique et même de l'histoire de la musique africaine en général* », a ajouté le jeune leader. Patron de Wenge Référence, il n'entend pas mettre entre parenthèse son orchestre personnel qui, soutient-il, voit plutôt d'un bon œil le privilège dont il jouit. « *Mon groupe a bien pris la chose. Bana Ok est un institut supérieur, cela me fait prendre du galon* ». Aussi a-t-il promis à son tour de se montrer à la hauteur de la tâche. « *Je vais bien gérer l'orchestre, faire les choses comme il se doit* », a-t-il assuré.

Un maquis à Bibwa

Manda Chante estime qu'il est encore trop tôt pour évoquer le modus operandi qu'il va adopter. Il a juste souligné à propos qu'il va se donner un temps pour



Lutumba Simaro et Manda Chante face à la presse, le 13 juillet

tout mettre au point. « *Dans quelques semaines, nous irons en maquis à Bibwa. Je vais réaménager la structure du groupe. Un mois après, je serai en mesure de voir plus clair* ». Néanmoins, le chanteur a parlé de son projet de réaliser « un maxi-single ». Une preuve qu'il ne va pas se contenter de garder à flot Bana Ok en interprétant le répertoire déjà existant mais qu'il va aussi entreprendre de l'étoffer. Du reste, bien lui a pris de nous rappeler qu'il lui est familier et qu'il

s'est déjà particulièrement, à sa propre initiative, livré au plaisant exercice d'y revenir. « *Salle d'attente et Crise de confiance font partie des titres que j'ai déjà eu le bonheur d'interpréter* », a-t-il souligné.

Il convient de rappeler que le poète Lutumba Simaro a soufflé dernièrement ses quatre-vingts bougies et totalisé soixante ans de profession musicale. Inestimable parolier doublé d'un virtuose de la guitare, il a mis fin à sa carrière prolifique qu'il a menée joyeusement et offert son

instrument de prédilection au musée national. Ce geste symbolique a été posé avec sa remise solennelle entre les mains du président Joseph Kabila. L'icône qui a une manière singulière de faire les choses, que l'on ne pourrait que louer d'ailleurs, a donc encore une fois marqué les esprits en cédant son siège et en confiant la gestion de son orchestre au jeune chanteur qu'il a particulièrement en affection et qui a toujours su le lui rendre dignement.

Nioni Masela

CAF-C2/PHASE DES GROUPES

V.Club tombe devant Aduana Stars au Ghana

Le club kinois se fait rejoindre à la première place du groupe A de la compétition après sa défaite en déplacement pour le compte de la troisième journée. Les deux équipes se retrouveront, le 26 juillet, à Kinshasa pour le compte de la quatrième journée.

L'AS V.Club a courbé l'échine, le 18 juillet, au parc Nana Abyegem d'Aduana, au Ghana, face à Aduana Stars par un but à deux, en match de la troisième journée du groupe A de la 15e Coupe de la Confédération africaine de football. Le coach Florent Ibenge avait prévenu en conférence d'avant match : « *Ce ne sera pas un match facile, parce que j'ai vu comment ils ont joué en Côte d'Ivoire. Je pense que nos adversaires sont très dangereux, ayant mieux joué qu'Asec Mimosas même s'ils ont perdu. Aduana a accroché Raja de Casablanca. Ils ont une bonne mentalité et sont très forts. Ils ont joué jusqu'à la fin et ont égalisé dans les dernières*

minutes du match ». Ainsi, pour cette rencontre, il avait placé le gardien de but camerounais Nelson Munganga dans les perches et, dans le champ, Djuma Shabani, Ruddy Makwekwe, Bangala Litombo, Mukoko Tonombe, Nelson Munganga Omba, Emmanuel Ndudikama Kila, Fabrice

Lwamba, Jean-Marc Makusu Mundele et Jésus Muloko Ducapel.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont fait un début de match très difficile, encaissant deux buts dans le premier quart d'heure de la partie, à la 3^e mn par Bright Adjei et à la 10^e par Yahaya. Littéralement

réveillés par cette douche froide, les joueurs de Florent Ibenge ont ensuite pris le jeu à leur compte, procédant par des petites passes. Sur une combinaison lors d'une balle arrêtée, le latéral gauche Glo-dy Ngonda Muzinga a, d'une frappe appuyée, réduit l'écart à la 26^e mn. À la fin de la pre-

mière période, le score a été en faveur des locaux.

Au retour des vestiaires, Baoyi Bayombe est monté à la place de Jésus Muloko Ducapel apparemment touché. Luzolo Sita a pris la place de Jean-Marc Makusu et Mukoko Batezadio a remplacé Ngudikama dans les toutes dernières minutes. Mais tous ces changements n'ont pas impacté sur le score qui n'a plus bougé jusqu'au coup de sifflet final. V.Club tentera de prendre sa revanche lors de la quatrième journée prévue pour le 26 juillet, au stade des Martyrs à Kinshasa, face aux joueurs du coach Keneshi Yatsuhashi qui, grâce à cette victoire, rejoignent V.Club au classement avec quatre points en trois journées. L'on rappelle que V.Club a fait zéro but partout à l'extérieur contre Raja de Casablanca du Maroc en première journée, avant de s'imposer par trois buts à un contre Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire lors de la deuxième journée à Kinshasa.

Martin Engimo



Battu au Ghana, V.Club pourrait se relancer, le 26 juillet, à Kinshasa lors de la deuxième confrontation avec Aduana Stars

FORUM DE CRANS MONTANA

Vanessa Mavila nommée parmi les nouveaux leaders du futur

Sélectionnée et couronnée par le jury de la 29^e session de l'événement, la Congolaise a été accueillie au sein des membres de la communauté des nouveaux leaders de demain.



Vanessa Mavila lors de sa nomination officielle au sein de la Communauté des nouveaux leaders du futur Crans Montana Forum, à Bruxelles (DR)

La cérémonie de nomination officielle des « nouveaux leaders du futur Crans Montana Forum » pour trois ans s'est déroulée, le 29 juin dernier à Bruxelles, sous la co-présidence de Dioncounda Traoré, ancien président de la République du Mali, et de Herman de Croo, ministre d'Etat en Belgique. Selon l'ONG, Vanessa Mavila s'est distinguée en priorité pour ses preuves de leadership et en partie pour son projet Eco Akwa Eboko Village, initié en 2012 en vue de créer un village écologique, économique et touristique au Congo, plus précisément au nord du pays à Eboko. Ce projet est soutenu désormais par Crans Montana Forum.

À en croire la Congolaise, son projet s'est distingué par son caractère à la fois novateur, intégrateur, économique, social, culturel et environnemental. Celui-ci contribuera à la promotion de l'écotourisme comme activité alternative à la déforestation, en association avec des activités de conservation et retour de la biodiversité : gardes forestiers, suivi de biodiversité, promotion de la case

villageoise, protection et promotion des arbres centenaires.

Pour la porteuse de ce projet, les visiteurs du monde entier viendront à Eboko. Ils participeront à une expérience personnalisée avec un aperçu culturel et humain de l'environnement rural et, autant que possible, celle-ci leur permettra de vivre en immersion totale et de participer aux activités, au mode de vie et aux traditions des communautés locales au milieu des arbres centenaires ou millénaires.

Enfin, chaque touriste fera la promotion au moins d'un arbre, s'identifiera à celui-ci en lui donnant un nom jusqu'à faire la promotion des musées d'arbres centenaires en milieu forestier. Ces arbres baptisés par les touristes seront identifiés et protégés par des guides touristes, une des fonctions vertes créée pour la circonstance.

Heureuse d'avoir été nommée, Vanessa Mavila a exprimé sa reconnaissance au Crans Montana Forum, une organisation internationale non-gouvernementale fondée en 1986 et présidée par

Jean-Paul Carteron. Elle s'est engagée, durant trois ans, à promouvoir, entre autres, une meilleure coopération dans le cadre Sud-Sud ; à participer aux forums du programme officiel de l'ONG ; et, à titre personnel, à incarner un modèle d'intégrité, de leadership et de créativité au sein de la communauté en accord avec les exigences sociales et environnementales. « Le projet Eco Akwa Eboko Village met l'accent sur la lutte pour la préservation du patrimoine immatériel culturel à travers nos us et coutumes », précise-t-elle.

Cette nomination ne s'accompagne pas d'une dotation financière. C'est plutôt une collaboration étroite telle que le stipulent les statuts de l'ONG dont la philosophie des pères fondateurs a toujours été de construire un monde meilleur, « vers un monde plus humain » en étroite collaboration avec les organisations internationales telles que l'ONU, l'Unesco, l'Onudi, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Ofid ou les autres ONG œuvrant dans le même secteur.

Marie Alfred Ngoma

DARFOUR

Fin du mandat de la Minuad

La force internationale de maintien de la paix dans la région est arrivée à expiration le 12 juillet. La veille, le Conseil de sécurité, favorable pour réduire les effectifs de cette force internationale, restait divisé sur le rythme à retenir pour y parvenir.

La mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) comprend aujourd'hui environ huit mille hommes. Le projet de résolution renouvelant cette mission prévoit une réduction de moitié en 2019. Si certains pays occidentaux, dont le Royaume-Uni, souhaitent une réduction progressive et conditionnée, la Russie, la Chine et l'Ethiopie veulent, quant à elles, à contrario, accélérer la réduction des troupes avec une fin de mission en 2020.

Le texte prévoit la réduction progressive du plafond autorisé de troupes pour la Minuad jusqu'à 4 750 personnes, sauf si le Conseil de sécurité décide (lors d'une révision en janvier) d'ajuster le rythme et son objectif de réduction. Quant au nombre de policiers, leur plafond resterait à deux mille cinq cents membres. Par ailleurs, il est demandé au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, un rapport avant le 1er janvier et un autre avant le 1er mai 2019 pour s'assurer de l'adéquation de la réduction avec la situation sur le terrain.

Si le projet de résolution reconnaît des « progrès notables » vers la paix, il note que la « situation sécuritaire au Darfour demeure précaire en raison d'activités déstabilisantes d'un certain nombre d'acteurs » et une nécessité de procéder à une réduction progressive. Le dernier plan de renouvellement en date de la Minuad prévoit de réduire les troupes de la force onusienne au Darfour de 8735 à 4050 d'ici à juin 2019, tandis que les forces de police seraient réduites de 2500 actuellement à 1870.

Selon le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, il s'agit de réduire de moitié cette force de maintien de la paix. Un désir de réduire cette force onusienne justifié par la situation dans cette région du Soudan, qui a « radicalement changé dans le bon sens depuis le pic du conflit », selon lui.

Noël Ndong



TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

DIPLOMATIE

Commerce et économie mondiale à l'ordre du jour du G20 Finances en Argentine

Les ministres des Finances et les gouverneurs centraux des banques des pays les plus industrialisés du monde vont se réunir, les 21 et 26 juillet, à Buenos Aires, sur les deux questions ainsi que bien d'autres, à la faveur de leur 4e rencontre de l'année.

Le calendrier des travaux prévoit, entre autres, que le président de la Banque centrale américaine, Jerome Powell, interviendra sur le thème des risques encourus par l'économie mondiale. Outre cela, d'autres sujets seront évoqués, comme les sanctions contre l'Iran, la taxation des entreprises numériques ou le financement des infrastructures. Des rencontres bilatérales sont également au programme entre les pays du G20. Lors de cette séance des sept pays (France, Allemagne, Canada, Japon, Corée du Sud, Argentine, Italie, Mexique), à laquelle ne participe pas la Chine, l'administration Trump « répondra aux inquiétudes » que suscite la politique commerciale des Etats-Unis et dénoncera à nouveau celle qu'elle appelle « l'agression économique de la Chine ». Le ministre des Finances de Donald Trump entend notamment s'en prendre à nouveau aux « pratiques » chinoises s'éloignant de l'économie de marché, « les subventions et les crédits à l'exportation », a indiqué un haut responsable du Trésor américain.

L'occasion sera tout indiquée pour le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, d'évoquer à nouveau « la Chine et son agression économique (...) ». « Nous répondrons aux inquiétudes sur la politique commerciale américaine », a insisté ce responsable, alors que Washington a pris un tournant résolument protectionniste sur les échanges mondiaux en imposant des droits de douane supplémentaires sur l'acier, l'aluminium et des milliards de dollars de produits chinois. Steven Mnuchin a aussi prévu une dizaine de rencontres multilatérales mais pas avec la Chine, en marge du G20 Finances. « Le secrétaire a eu des contacts substantiels avec des représentants de la Chine, donc il n'y a pas d'impératif à solliciter une rencontre bilatérale formelle », a fait savoir le responsable du Trésor.

Selon une source proche des organisateurs du sommet, le secrétaire américain au Trésor fera une escale, le 20 juillet, à Sao Paulo, au Brésil, où il rencontrera le ministre des Finances et des membres de la communauté d'affaires, avant de rejoindre Buenos Aires. L'Argentine exerce la présidence du G20 depuis le 1er décembre 2017 et accueillera le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, à Buenos Aires, le 30 novembre et le 1er décembre 2018.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

La population sensibilisée aux missions de la Cour pénale spéciale

Les organisations de la société civile proposent, depuis le 17 juillet, une campagne d'information à travers plusieurs activités (théâtres, discussions, mises en situation, etc.) dans le but d'informer les Centrafricains sur les actions de la juridiction qui vient d'être créée.

Acteurs clés de la sensibilisation qui vient d'être lancée, les organisations de la société civile ont été formées par la Cour pénale spéciale (CPS). Elles sont au nombre de huit à avoir été sélectionnées pour travailler dans la capitale et dans une dizaine de chefs-lieux de préfecture.

Le procureur spécial adjoint de la CPS, Alain Ouaby Bekai, s'est adressé à elles en ces termes : « Ce travail de sensibilisation aura le mérite de présenter la Cour; les actions qui sont menées jusque-là et les actions à venir. Vous devrez, à mon avis, informer la population, la préparer à comprendre, à collaborer et à accepter la Cour spéciale. La Cour vous sait capables pour réussir cette mission délicate et vous assure de tout son soutien ».

Plus de quatre-vingts activités sont prévues, la majorité dans la capitale, les régions restant difficiles d'accès pour des questions logistiques et sécuritaires.

Au PK5, l'Association de la jeunesse islamique centrafricaine mènera des actions.

« L'importance, pour nous, c'est d'encourager les membres de la communauté musulmane à faire confiance en la justice, à aller vers elle, parce que sans la justice on ne peut rien et puis la crise va continuer », a affirmé le président de cette organisation, Moustapha Younous. « Donc, il faudra que les membres de notre propre communauté fassent confiance en la CPS, comme cela on va pouvoir sortir de la crise. Au niveau du PK5, il y a rupture entre la population et le centre-ville. Peut-être qu'avec la justice, les gens vont avoir le courage de briser ce cycle de violence », a-t-il ajouté.

Le rôle de cette juridiction hybride est d'appuyer les juridictions nationales, pour juger les crimes les plus graves commis dans le pays depuis 2003. La

mise en place de la CPS est en cours mais elle suscite déjà beaucoup d'attentes.

Créée en juin 2015, la CPS a pour objectifs d'« enquêter, instruire et juger les violations graves des droits humains et les violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine depuis le 1er janvier 2003 », tels que défini par le code pénal centrafricain et le droit international. La CPS est devenue par le fait même le premier tribunal hybride à être créé dans un pays où une enquête de la Cour pénale internationale est déjà en cours.

Le 14 février 2017, le magistrat Toussaint Muntazini Mukimapa a été nommé procureur spécial au sein de cette Cour composée de vingt-cinq magistrats. Bien qu'hybride car composée de treize magistrats nationaux et douze internationaux, la CPS est néanmoins entièrement intégrée à l'appareil judiciaire national. Elle aura initialement un mandat de cinq ans qui pourra être renouvelé par la suite.

Yvette Reine Nzaba

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENG, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP: 1336, Tél: 220011961 / 220011982, email: cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

VENTES SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

La vente aura lieu le 04 août 2018 en l'étude de Maître Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville, 220 Avenue Nelson MANDELA, élysant domicile en l'étude de Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU, étude sise à Pointe-Noire, immeuble CNSS, 3ème étage, porte 303, centre-ville.

A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE:

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « B.C.H. », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

EN EXECUTION

D'un acte notarié portant « convention de cautionnement assortie d'une affectation hypothécaire », rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 28 septembre 2016 par Maître

Bédel KAMBA, Notaire à Brazzaville.

Et par suite d'un commandement en date 08 février 2018 de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, dont l'Etude est sise au 37, avenue Raymond PAILLET-Marché Central, B.P: 1880, Tél: 05 557 13 50 / 04 439 52 21 Pointe-Noire.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION:

La propriété immobilière bâtie sise à Pointe-Noire quartier Tchimbamba, l'arrondissement I, cadastrée Section BT, Bloc 113, parcelles n°01 et 02, superficie 11 182,95m, objet du titre foncier n°20.857.

MISE A PRIX: 70 000 000 FCFA

BIEN SAISI SUR:

Messieurs GABOUMA Alain Joël, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire au n° 50, rue MALOUNDOU, quartier Base Aérienne, arrondissement I Lumumba, lesquels se sont portés cautions solidaires de la société GAB Services Express SARL.

Fait et signé le 18 juillet 2018

**Par l'Avocat poursuivant soussigné
Me Magloire SENG**

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENG, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP: 1336, Tél: 220011961 / 220011982, email: cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

La vente aura lieu le 11 août 2018 en l'Etude de Maître Marcel NGAVOUKA, sise à Pointe-Noire, Centre-ville, Immeuble de la Société Intérim 2000, 3ème étage, Camp CFCO à 10 heures.

A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE:

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « B.C.H. », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENG Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

EN EXECUTION

D'un acte notarié portant « dépôt de la convention de crédit assortie d'une affectation hypothécaire », rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 06 novembre 2015 par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire.

Et par suite d'un commandement en date du 08 décembre 2016 des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, B.P: 14642, Tél: 05 529 47 82 / 05 529 47 83 / 06 668 70 49 / 06 668 70 28.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION:

La propriété immobilière urbaine non bâtie sise à Pointe-Noire, au quartier Loandjili et cadastré: section K, bloc 69, parcelle n° 15, superficie 320 m2, objet du foncier n° 22.028 de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire.

MISE A PRIX: 18 000 000 FCFA

BIEN SAISI SUR:

Monsieur OCKANA ACKIANA Tanguy Vernan de nationalité congolaise, père de famille, commerçant de son état exerçant sous le nom commercial des « Ets PARIS LA DIFFERENCE », immatriculé au RCCM sous le numéro BZV-09-A-3177, domicilié 116, rue Bandzas Poto-poto Brazzaville.

Fait et signé le 18 juillet 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Me Magloire SENG

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ONU exhorte les gouvernants à multiplier leurs efforts

L'appel a été lancé, le 17 juillet à New York, par la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohammed, lors de la cérémonie d'ouverture du Forum politique de haut-niveau.

L'invite de la responsable de l'ONU fait suite au constat selon lequel à douze ans de l'échéance fixée pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), les efforts déployés sont au ralenti et de nombreux défis persistent. D'autant plus qu'entre 2015 et 2016, le nombre des malnutris est passé de sept cent soixante-dix-sept millions à huit cent quinze millions. « La pauvreté est devenue urbaine. Les jeunes ont trois fois plus de chance d'être au chômage que les adultes », a déploré Amina J. Mohammed.

Cependant, pour le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Miroslav Laják, les gains réalisés contre l'extrême pauvreté n'ont pas profité à tous. Car dans certaines parties du monde, plus précisément en Afrique subsaharienne, les gens vivent encore dans des conditions déplorables. Ainsi, il y a des personnes qui meurent encore de maladies qui peuvent être soignées ou prévenues.

« Les enfants ne reçoivent toujours pas une éducation de qualité et que de nombreuses femmes et filles restent exclues ou opprimées », a indiqué le président de l'Assemblée générale, tout en faisant

remarquer que l'accès à l'assainissement reste encore hors de portée pour des millions de personnes. Etayant de son côté la liste des facteurs qui démontrent cet état de pauvreté accrue au niveau mondial, Amina J. Mohammed a précisé qu'en 2018, une personne sur six n'a toujours pas accès à l'eau potable. Ce qui signifie pour elle que chaque minute, un enfant

« La pauvreté est devenue urbaine. Les jeunes ont trois fois plus de chance d'être au chômage que les adultes »

meurt d'une eau contaminée ou d'une mauvaise hygiène et d'un manque d'assainissement. Et, en dehors de ce point, il y a aussi celui lié au taux de progrès concernant l'accès à l'énergie renouvelable qui n'est pas assez rapide.

« En Afrique, plus de deux cent cinquante millions de personnes n'ont pas accès à l'énergie propre pour la cuisson. Et, à l'ère du numérique que nous vivons, il y a

encore des gens, notamment près d'un milliard qui vivent sans électricité dans leurs maisons », a signifié le président de l'Assemblée générale.

Les efforts de lutte contre le changement climatique en phase de chute

Abordant la question relative au changement climatique, la vice-secrétaire générale de l'ONU a insisté sur le fait que notre planète connaît toujours un déclin alarmant de la biodiversité, une hausse du niveau de la mer, un accroissement des érosions côtières, des conditions météorologiques extrêmes et une augmentation de la concentration des gaz à effet de serre. Par exemple, l'année 2017 a été l'une des trois années les plus chaudes enregistrées. Ce qui témoigne le recul des efforts consentis pour lutter contre le changement climatique.

Pour ce faire, selon le président de l'Assemblée générale, les Etats ont intérêt à développer une approche transversale et plus inclusive, en impliquant davantage dans leurs politiques les femmes, les jeunes, le secteur privé, la société civile et les acteurs régionaux.

Déplorant le manque de ressources consacrées à la réalisation des ODD, les deux responsables de l'organisation onusienne ont précisé qu'il n'y a pas assez d'argent pour atteindre ces objectifs et les



Amina J. Mohammed

engagements des Etats ne sont pas suffisants. « Nous devons investir pour obtenir des résultats concrets et palpables des Objectifs de développement durable.

Les gouvernements doivent avoir un esprit créatif et proactif dans le financement des ODD », a conclu, Miroslav Laják

Rock Ngassakys

ELECTRIFICATION DE L'AFRIQUE

Le New Deal de la BAD pour l'énergie en 2025

L'initiative, fondée sur un partenariat qui entend éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie à l'horizon 2025, a été lancée en 2017 par le président de l'institution financière africaine, Akinwumi A. Adesina.

La Banque africaine de développement (BAD) collabore avec les gouvernements, le secteur privé, pour développer un partenariat transformateur en faveur de l'énergie en Afrique. Il s'agit d'une plate-forme public-privé en faveur de financements innovants dans le secteur de l'énergie. Dans le document qui vient d'être publié, le président de la BAD remercie les chefs d'Etat et de gouvernement, les partenaires, pour leur soutien au New Deal pour l'énergie en Afrique. Ce projet est un investissement de douze milliards de dollars sur les fonds propres de la BAD pour la période couvrant 2016 et 2020. L'objectif est de mobiliser quarante-cinq à cinquante milliards de dollars de co-financements pour des projets énergétiques au cours de la période.

« Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est de travailler ensemble pour augmenter significativement la liste de projets bancables qui attireront les financements requis pour accélérer l'accès universel aux services énergétiques en Afrique. Avec l'accès universel à l'énergie, les Objectifs de développement durable et l'accord de Paris sur le climat (COP21) deviendront une réalité sur le continent », écrit Akinwumi A. Adesina.

Les cinq principes clés à réaliser

Pour parvenir à l'accès universel à l'énergie en Afrique, il y a cinq principes clés à réaliser, à savoir aiguiser l'ambition de résoudre les défis énergétiques du continent; établir un partenariat transformateur en faveur de l'énergie en Afrique; mobiliser des capitaux nationaux et internationaux en faveur de financements innovants dans le secteur de l'énergie sur le continent; aider les gouvernements africains à renforcer la politique, la réglementation et la gouvernance du secteur de l'énergie; enfin accroître les investissements de la BAD dans l'énergie et la finance climatique.

Le New Deal et l'innovation institutionnelle

Afin de mettre en oeuvre le New Deal pour l'énergie en Afrique, la BAD a procédé à une innovation institutionnelle. Ainsi, elle a mis sur pied un nouveau complexe supervisé par une vice-présidence, chargée de l'Électricité, de l'énergie, du changement climatique et de la croissance verte. Il est composé d'experts internationaux de l'énergie, du changement climatique et de la croissance verte et dirigé par un vice-président doté de cinq directions distinctes.

La BAD a mis l'accent sur le secteur privé et l'effet de levier pour attirer davantage de financements. Elle étudie de nouveaux mécanismes de financements novateurs. En mars 2017, elle a réuni cent cinquante représentants de compagnies de fourniture d'énergie, de gouvernements et de sociétés de financement pour discuter de la manière d'améliorer l'environnement, les modèles d'affaires et les financements pour favoriser et intensifier une « révolution énergétique hors réseau ».

L'objectif est de rouvrir les moyens d'offrir à soixante-quinze millions de ménages et d'entreprises de l'électricité à un prix abordable, en utilisant des technologies décentralisées faisant appel aux énergies renouvelables.

Electrifier l'Afrique devient une urgence autant qu'une opportunité. En effet, près de six cents millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité. Lors du premier forum Africa Energy Market Place, organisé par la BAD et qui a réuni plus de trois cents experts en énergie et développement à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour discuter de l'avenir des industries énergétiques en Afrique, il a été convenu que le déficit en énergie dont souffre le continent doit être perçu tant comme un défi à relever qu'une opportunité à saisir pour accélérer les réformes et les transactions.

Noël Ndong

ECONOMIE MONDIALE

La prévision du FMI maintenue

La guerre commerciale entre les Etats-Unis et ses partenaires pourrait, cependant, compromettre à brève échéance la croissance fixée pour 2018 à 3,9%, a annoncé, le 16 juillet, l'institution financière.

Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué que pour le moment, la projection de croissance des deux premières économies du monde - les Etats-Unis et la Chine au cœur d'une guerre commerciale sans merci - reste inchangée pour cette année. Pour être précis, il estime désormais que la croissance des pays avancés devrait s'établir à 2,4% (-0,1 point) avec les Etats-Unis faisant la course en tête (+2,9%) grâce à la réforme fiscale adoptée fin 2017 qui s'est traduite par une baisse d'impôts pour les ménages et les entreprises.

S'agissant de la zone euro, le FMI a abaissé encore davantage sa prévision (-0,2 point à 2,2%) avec des estimations moins optimistes pour l'Allemagne (-0,3 point à 2,2%), la France (-0,3 point à 1,8%) et l'Italie (-0,3 point à 1,2%). L'institution note « un ralentissement de l'activité économique plus marqué que prévu au premier trimestre » pour les deux premiers et les incertitudes politiques qui ont pesé en Italie.

En ce qui concerne le Japon, dont la croissance devrait s'établir à 1% (-0,2 point), il est signalé que ce pays a enregistré une consommation et des investissements atones au premier trimestre. Toutefois, note le FMI, l'économie devrait se renforcer le reste de l'année. Au Royaume-Uni, cette croissance va passer de -0,2 point à 1,4%, et ce, même si les termes du « Brexit » demeurent confus « en dépit de mois de discussions », prévient le chef économiste, Maurice Obstfeld. Il relève,

par ailleurs, que des ruptures d'approvisionnement et les tensions géopolitiques ont contribué à faire grimper le prix du pétrole, ce qui bénéficie aux pays exportateurs comme la Russie ou les pays pétroliers du Moyen-Orient mais a pénalisé des importateurs tels que l'Inde dont la croissance est désormais estimée à 7,3% (-0,1 point). Dans ses prévisions de croissance mondiale, le FMI aborde aussi la situation dans la région Amérique latine et Caraïbes, en se montrant nettement moins optimiste avec une prévision de 1,6%, soit 0,4 point de moins que lors de sa prévision de printemps. Cette nouvelle estimation reflète les difficultés des deux économies clés de la région, l'Argentine et le Brésil. La première a, d'ailleurs, obtenu récemment une aide financière du FMI, alors que la seconde pâtit encore des effets de grèves et de l'incertitude politique. Pour Maurice Obstfeld, économiste en chef du FMI, « le risque que les tensions commerciales actuelles s'intensifient encore - avec un impact négatif sur la confiance, les marchés et l'investissement - représente à court terme la menace la plus grande pour la croissance mondiale »

Le FMI a, en outre, annoncé que la prévision mondiale pour 2019 reste inchangée par rapport aux prévisions de printemps. Ce qui cache de grandes disparités puisque le Fonds a abaissé celle des pays avancés dont le Japon, l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

Nestor N'Gampoula

DIPLOMATIE

Donald Trump tente de limiter les dégâts causés par sa rencontre avec Vladimir Poutine

De retour dans son pays après le sommet d'Helsinki (Finlande), le président américain a dit que sa langue a fourché face à son homologue russe. Il est revenu totalement sur ses propos jugés trop conciliants à l'égard du maître du Kremlin.

Dans un moment pour le moins étonnant, le locataire de la Maison-Blanche a expliqué s'être mal exprimé à Helsinki quand il a dit n'avoir aucune raison de ne pas croire les dénégations du président russe sur une interférence de Moscou dans la campagne présidentielle américaine en 2016. Donald Trump a plaidé de façon laborieuse le lapsus, adoptant un profil bas, alors qu'il s'est retrouvé le 17 juillet isolé jusque dans son propre camp. Ceci après une tournée européenne jugée désastreuse qui l'a vu tourner le dos aux alliés des Etats-Unis.

Le président américain a affirmé avoir prononcé une phrase clé de sa conférence de presse commune avec Vladimir Poutine en oubliant d'y mettre une particule négative, infirmant son message. Précisément, il a expliqué avoir dit, le 16 juillet, à Helsinki : « *Je ne vois aucune raison pour laquelle cela serait la Russie (qui se serait ingérée dans l'élection)* », alors qu'il souhaitait en fait dire : « *Je ne vois aucune raison pour laquelle cela ne se-*

rait pas la Russie ».

Donald Trump a effectué un autre virage, après avoir mis en doute les services de renseignement américains qui ont conclu à la réalité de cette interférence russe. Cette attitude avait consterné jusqu'à des républicains du Congrès qui, d'ordinaire, ne se sentent pas autorisés à critiquer publiquement le président.

« *J'accepte les conclusions de nos services de renseignement selon lesquelles la Russie a interféré dans l'élection de 2016* », a finalement déclaré Donald Trump, en insistant sur son « respect » pour ces agences fédérales. Cette ingérence de Moscou « n'a eu aucun impact » sur le résultat du scrutin qu'il a remporté, a toutefois ajouté le milliardaire républicain.

Enjoint de reconnaître ses torts par des voix émanant de tout l'échiquier politique, Donald Trump avait jusque-là semblé imperméable au déluge de critiques. Après ce revirement au lendemain du sommet d'Helsinki, le président américain a toutefois

tenu à qualifier, mardi soir, sur Twitter, l'entrevue avec son homologue russe de « *grand succès* ». « *Sauf dans les médias Fake News* », a-t-il ajouté.

Avalanche de critiques

À part le sénateur Rand Paul, rares sont les républicains à avoir ouvertement défendu la prestation du président au sommet d'Helsinki, première rencontre bilatérale entre le 45e président américain et le président russe. Dans les jours précédant Helsinki, à Bruxelles ou Londres, Donald Trump a, de l'avis général, distendu les liens transatlantiques avec ses charges contre l'Allemagne, l'Union européenne ou le Royaume-Uni.

Sa tournée a déclenché une avalanche de commentaires négatifs émanant de multiples élus et experts géopolitiques, allant de « *surréaliste* » à « *traître* » en passant par « *embarrassant* », « *indéfendable* », « *irréfléchi* », « *antipatriotique* » ou encore « *honteux* ». Signe de l'ampleur du malaise, la télévision préférée des conservateurs, Fox News, a laissé une place inédite aux détracteurs de la tournée présidentielle. Une demi-douzaine de journalistes vedettes de la chaîne ont critiqué



Amina J. Mohammed

le président dans leurs commentaires.

Donald Trump « *doit immédiatement renverser la vapeur* », a de son côté estimé Anthony Scaramucci, un éphémère ancien directeur de la communication de la Maison-Blanche.

Un message également adressé par Newt Gingrich, un ancien président du Congrès, selon qui l'actuel président américain a commis « *la pire erreur de sa présidence* ».

Dans une conférence de presse le 17 juillet sur la colline du Capitole, le président républicain de la Chambre des représentants a enfoncé le clou. « *Vladimir Poutine ne partage pas nos valeurs* », a martelé Paul Ryan. « *Nous venons de conclure une en-*

quête d'un an sur l'interférence de la Russie dans notre élection. Ils ont bien interféré. C'est clair comme de l'eau de roche. Aucun doute n'est permis ». Depuis l'Afrique du Sud où il est en voyage, l'ex-président démocrate, Barack Obama, a, lui aussi, regretté une « *époque incertaine* », dans laquelle « *chaque nouveau cycle d'actualité apporte son lot de titres préoccupants et donnant le tournis* ».

Signe peut-être d'une nouvelle approche concernant la Russie, la Maison-Blanche a diffusé mardi un communiqué au ton inhabituellement dur avec Moscou, intitulé comme suit : « *Le président Donald Trump protège nos élections et tient tête aux activités néfastes de la Russie* ».

Nestor N'Gampoula et l'AFP

“ Enfin au CONGO ! ”

Condor

Prenez votre envol !

“ SOYEZ LES BIENVENUS ! ”

- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo en face de la station Puma
☎ 05 035 06 06
🌐 www.condor.dz



**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AOI N° F004/PEPS-FIAE 2018
POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT BUREAUTIQUE ET DU MOBILIER DE BUREAU,
A LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (SNDE)**



Date publication : 16 juillet 2018

1. Le gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement, notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE) dont l'unité de coordination du Projet eau, Electricité et Développement Urbain est Maître d'Ouvrage délégué, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de fourniture et d'installation d'équipements de bureautique et mobiliers de bureau, pour le compte de la Société Nationale de Distribution d'Eau, réparti en deux (2) lots.

2. Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul ou les deux lots du Marché tels que définis dans les Documents d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires souhaitant proposer des remises, dans l'hypothèse où ils obtiendraient plusieurs Marchés, sont autorisés à le faire et devront indiquer ces remises dans le Formulaire de Soumission.

3. L'Unité de coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture, l'installation, la mise en service sur site et le service après-vente pendant la période de garantie:

- Lot N° 1 : Équipements de bureautique
- Lot N° 2 : Mobilier de bureau

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - B.P 2099 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la même adresse de Neuf (9) heures à quinze (15) heures, du lundi au vendredi.

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 250 000 FCFA

6. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte du PEEDU N° 30011 00020 90000130905 77 ; BCMACGCG, domicilié au Crédit du Congo agence de Brazzaville. Le Document d'Appel d'offres sera alors retiré au PEEDU contre remise d'un récépissé. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de

Fournitures de l'Agence Française de Développement.

7. Les Offres devront être soumises sous format papier en 4 exemplaires (1 original et 3 copies) à l'adresse ci-dessus au plus tard le 14 Août 2018 à 12 heures (heure locale).

8. Les Offres doivent comprendre une garantie de Soumission pour un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour le lot N° 1 et quatre millions (4 000 000) FCFA pour le lot N° 2. Toute offre non accompagnée de garantie de soumission sera rejetée. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus, le 14 Août 2018 à 13 heures. (Heure locale).

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Situation et performance financière basée sur les formulaires FIN3-1 et FIN 3.2
- Capacité technique basée sur le formulaire EXP 1
- Avoir une place d'affaire à Brazzaville
- Pouvoir fournir des attestations de bon service à la clientèle émanant de trois (3) entreprises au Congo (Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

Le Coordonnateur

Maurice BOUESSO. /

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DU 16 JUILLET 2018
AOI-F 001/PEEDU/2018 POUR LES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 POSTES
DE TRANSFORMATION HTA/BT ET EXTENSION DU RESEAU BT A BRAZZAVILLE**

1. Le présent appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet indiqué ci-dessus publié dans le journal Development Business, publié le 31 octobre 2014.

2. Le République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement pour le financement du projet Eau, Électricité et Développement Urbain- PEEDU, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché suivant : Fournitures et Travaux de construction de 20 postes de transformation HTA/BT et extension du réseau Basse Tension à Brazzaville. Ces travaux de construction font l'objet d'un lot unique :

- Construction et équipement de 20 postes HTA/BT
- Fourniture et pose de 11,820 km de câble souterrain C33-226 20kV HTA pour raccordement au réseau des postes à construire.
- Extension de réseau Basse tension autour des postes par la fourniture et pose de :
 - 4 000m de câble de type HGS 3 x 240 + 1 x 95mm en Aluminium
 - 40 000m de câble aérien préassemblé

BT de sections T 150 en aluminium
 • 40 000m de câble aérien préassemblé
 BT de sections T70 en Aluminium
 • Fourniture et installation de 4 cellules -interrupteur réseau dans les postes sources de raccordement au réseau (en antenne)

3. L'Unité de Coordination du projet Eau, Électricité et Développement Urbain- PEEDU invite les candidats admis à concourir à soumettre leurs offres sous pli scellé pour la fourniture et le montage des installations suivantes : Travaux de construction de 20 postes de transformation HTA/BT et extension du réseau Basse Tension à Brazzaville pour une durée de huit (08) mois.

4. L'Appel d'offres se fera selon les procédures d'appel d'offres internationales définies dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, de janvier 2011, version de juillet 2014 il est ouvert à tous les candidats originaires des pays membres de la Banque mondiale, et remplissant les conditions stipulées dans les Directives [1].

5. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements

complémentaires auprès de l'Unité de Coordination du projet Eau, Électricité et Développement Urbain- PEEDU, et examiner les documents d'appel d'offres à l'adresse reprise ci-dessous de 9H à 15 H.

6. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en Français peut être acheté par tout candidat intéressé sur présentation d'une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus et sur paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Mille (200.000) FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte spécial du PEEDU numéro 30011 00020 20576913000-88 domicilié au Crédit du Congo Agence de Brazzaville. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessus à l'Unité de Coordination du PEEDU contre remise d'un récépissé.

7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04 septembre 2018 à 12 heures. Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie de soumission Dix millions (10 000 000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des repré-

sentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à l'adresse ci-dessus le 04 septembre 2018 à 12 heures trente minutes.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DU 16 JUILLET 2018 POUR LES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT ET EXTENSION DU RESEAU BT A BRAZZAVILLE AOI-F001/PEEDU/2018 - AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 04 SEPTEMBRE 2018

8. L'adresse mentionnée ci-dessus est :
 Unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain PEEDU
 Sise au 2ème Etage au siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
 Avenue Denis SASSOU NGUESSO (Rond-point de la Grande poste)
 Brazzaville - Tél 00242 05 556 87 87

Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2018

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO. /

RÉGION DES GRANDS LACS

Le comité des chefs d'état-major en quête des moyens financiers rationnels

Les chefs d'état-major de la sous-région se sont réunis, le 18 juillet à Brazzaville, afin de mettre en œuvre la recommandation sur le Mécanisme conjoint de vérification élargi.

La recommandation est issue de la réunion du comité des ministres de la Défense de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), tenue le 11 octobre, à Brazzaville, à l'occasion du 7^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement. Elle préconise la dotation du Mécanisme conjoint de vérification élargi (MCVE) en ressources financières et humaines suffisantes pour répondre aux défis sécuritaires dans la sous-région, notamment par l'élaboration d'un cadre visant à appuyer ce mécanisme dans la préparation et la présentation des budgets réalistes et la mise en oeuvre de l'audit régulier. Intervenant à l'ouverture des travaux, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général Guy Blanchard Okoï, a déploré le manque de moyens alloués au secrétariat exécutif pour son fonctionnement normal, se félicitant toutefois de la tenue de cette réunion en dépit des contraintes financières. « A mi-parcours de ce septième

mois de 2018, le MCVE affiche un taux de réalisation de ressources budgétaires de 12%. Cette triste réalité met à rude épreuve notre engagement à poursuivre l'œuvre commune », a-t-il indiqué, en sa qualité de président du comité des chefs d'état-major de la CIRGL. En effet, la persistance dans les pays de la CIRGL des forces négatives, des groupes armés, d'actes de violence, d'intolé-

rance, de prolifération des idéologies radicales et d'extrémistes peut annihiler toutes perspectives de développement durable. Aussi Guy Blanchard Okoï a-t-il rappelé aux hôtes que l'une des missions fondamentales de la CIRGL était la résolution pacifique des problèmes de sécurité. Le secrétaire exécutif de la CIRGL, Zachary Muburi-Muita, a, quant à lui, évoqué l'approche de la résolution de la situation du mouvement M23. Il a aussi souligné le niveau des démarches entreprises par la CIRGL auprès des autres institutions bail-

leurs de fonds et plaider pour la contribution financière des Etats membres afin de vaincre toutes menaces à la paix dont le terrorisme.

Pour sa part, le président du comité des ministres de la défense de la CIRGL, Charles Richard Mondjo, ministre de la Défense de la République du Congo, a rappelé que l'audit a révélé des déficits de gouvernance. « Les déficits de gouvernance entravent le bon fonctionnement du mécanisme. Mission vous est donc donnée de travailler à corriger toutes insuffisances

pour accroître ses capacités d'action et ainsi maîtriser son destin », a-t-il lancé.

Charles Richard Mondjo a également insisté sur les garanties de transparence, de lisibilité de l'action et de la gestion au plan structurel et comptable. Après avoir rappelé que les Etats sont tenus de s'acquitter de leurs contributions financières, il a souligné que l'effort contributif de ces Etats aux organisations multilatérales a souvent été un facteur de blocage et de repli sur soi. « La CIRGL doit résolument s'inscrire dans une posture collective, solidaire et partagée qui donnera et garantira une impulsion continue et irréversible au mécanisme », a souligné le ministre Charles Richard Mondjo.

La réunion des chefs d'état-major de la CIRGL à Brazzaville a regroupé les envoyés de plusieurs pays. Il s'agit notamment du Soudan du Sud, de la Zambie, de l'Angola, de la République centrafricaine, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Soudan, du Rwanda, des deux Congo, du Kenya, du Burundi et des délégués des autres institutions militaires.

Fortuné Ibara



De gauche à droite, le général Guy Blanchard Okoï, le ministre Charles Richard Mondjo et le secrétaire exécutif de la Cirgl, Zachary Muburi-Muita, à l'ouverture des travaux à Kintélé (Adiac)

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

Désignation :

Une propriété bâtie à Brazzaville, objet du titre n°37.888, cadastre section P 16B, bloc 159, parcelle n°04, superficie 198,99 m², 87 rue Kintsélé, Talangai, Brazzaville, une moitié de parcelle de terrain, elle abrite un grand bâtiment et une petite annexe donnant sur la rue, le tout construit en matériaux durables, elle est clôturée, l'annexe abrite une boîte de nuit, le bâtiment principal comporte trois portes, toutes les ouvertures sont protégées par des grilles de tubes carrés.

Mise à prix

TRENTE MILLIONS (30.000.000) F CFA.

La société Ecobank Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.000.000.000 FCFA dont le siège social est sis avenue du Camp, 3^e étage Immeuble de l'ARC, BP : 2485, centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG BZV 2007 B- 559.

Ayant pour conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél : 05.556.02.18, Email : mbongofr2002@yahoo.fr, B.P. : 14.227.

DATE ET LIEU : Samedi 04 Août 2018 à 10 heures,
Par-devant le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, sis Palais de Justice de Brazzaville, Poto-Poto,

centre-ville Brazzaville.

En exécution de :

• La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé « convention de prêt avec affectation hypothécaire » (répertoire n°217/15) conclue à Brazzaville le 15 décembre 2015 entre la banque Ecobank Congo SA d'une part et les Etablissements KGB, représentés par Monsieur Archinal OKINGA OPOTY d'autre part, par-devant Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis avenue Félix Eboué, immeuble « 05 février 1979 », 2^e étage gauche, en face de l'ambassade de la Russie, centre-ville Brazzaville, BP : 18, E-mail : contact@etude-matissa.fr, République du Congo ;

Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière servi le 05 février 2018 par le Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP: 14642, enregistré et publié le 23 mars 2018 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro volume 15/6503, extrait 6503.

BIEN SAISI SUR :

Monsieur Archinal OKINGA OPOTY, de nationalité congolaise, né à Owando le 06 juin 1984, père de famille, Commerçant, domicilié au n°65, rue Mpouya, Talangai, Brazzaville

Et les Etablissements KGB, ayant leur siège social à Brazzaville, au n°36 de la rue Berthe, Talangai, immatriculés au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZV-09-A-10.20.

Pour toute information, contacter et s'adresser à : -Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél : 05.556.02.18, Email : mbongofr2002@yahoo.fr, B.P. : 14.227 ;

-Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642 ;

Fait à Brazzaville, le 16 Juillet 2018

Par Maître Françoise MBONGO, Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

Maître Françoise MBONGO



LITTÉRATURE

Ludovic Julien Kodja signe «L'absurdité de la vie»

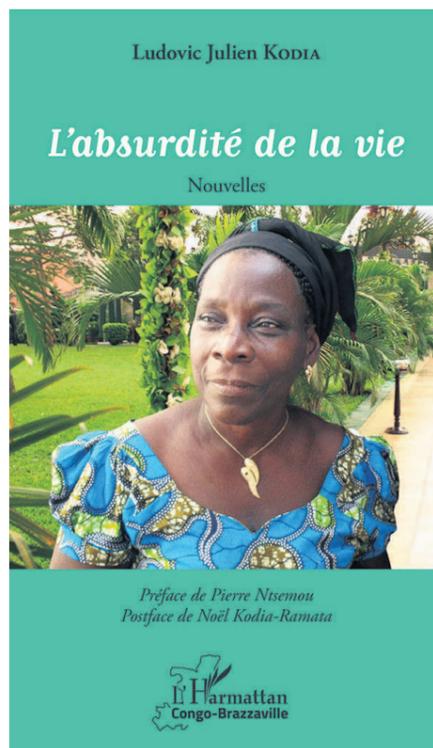
Paru aux éditions L'Harmattan -Congo, le recueil de nouvelles de 190 pages a été préfacé par l'écrivain et critique littéraire, Pierre Ntsemou, et postfacé par Noël Kodja-Ramata.

Ludovic Julien Kodja rend dans son livre un hommage à sa mère et rassemble des textes inspirés de faits de société, sur fond de chansons des années 1960 à 1980 de musiciens des deux Congo. Il décrit, en sept tableaux, les différentes histoires que constituent l'ouvrage, à savoir «L'amour indécent», «L'amour maternel», «L'amour démoniaque», «Monsieur on va se marier», «La femme fatale», «Le chant Malory» et «L'absurdité de la vie». Dans le texte de «l'absurdité de la vie», il rend un grand hommage à l'amour obsessionnel de sa mère, Louzabeta. «Aucun amour n'est aussi vrai, beau et grand que celui d'une mère.

Une mère est une mère pour la vie et pour la mort. Elle est irremplaçable, peut-on lire.

Ludovic Julien Kodja parle dans «l'amour indécent» d'un inceste d'une violence morale et physique bestiale que subit Abibi, une adolescente de 15 ans. Elle a été abusée sexuellement par son propre père et l'ami intime de celui-ci pour accomplir une libido malsaine. Le monde pour Abibi s'effondre. Sa tante Louzabeta la tire des griffes de son obsédé de frère, la soutient jusqu'à son départ pour l'Europe où elle va poursuivre ses études et fuir ce cauchemar. Vivant désormais en couple avec un

Blanc et ses deux enfants, la jeune fille garde le lourd secret de sa vie antérieure. Dans «l'amour démoniaque», il s'agit du phénomène des femmes et maris de nuit, sources d'ennuis pour beaucoup d'hommes et femmes en Afrique. Les forces occultes venaient abuser de l'héroïne. Ses relations avec les hommes sont catastrophiques, aucun homme ne s'attache à elle, plusieurs expériences conjugales échouent, jusqu'à ce qu'un homme de Dieu oint et ancré dans la prière la sorte de cet enfer. L'auteur de cette misérable vie n'est autre que son père qui l'a mariée mystiquement à un de ses amis plus âgé. Chassé par les prières, le démon sort, l'héroïne vit heureuse dans le foyer de Kiessé qui lui donne la joie d'être mère de trois enfants. Par ailleurs, dans «la femme fatale», l'auteur relate l'histoire d'une jeune lycéenne, Matondo, âgée de 18 ans, née d'un couple de séropositifs. Orpheline et héritière malheureuse du virus du sida



dont les effets se déclenchent à 15 ans, enfoncée par le coup du sort, Matondo tente de se suicider. Sa tante Mankessi et ses filles puis son amant Mapassa, à qui elle avoue son statut sérologique pour éviter toute contamination du virus, la chassent et dévoilent le secret à la rue. La jeune fille décide de se venger des

hommes pour punir des innocents. Elle devient une véritable bombe sexuelle, tire sur tout ce qui bouge, ne fait pas de détails ni le choix, même les hommes de Dieu ne lui échappent pas en même temps que les serviteurs zélés du diable auxquels elle distribue la mort sans regret.

«Monsieur on va se marier», c'est le récit d'une femme qui bouscule de par sa beauté morale, intérieure et physique la quiétude des hommes qui lui courent comme des abeilles autour des fleurs à butiner. L'un de ses soupirants, Kumbé, va en baver malgré ses moyens financiers colossaux...

Ludovic Julien Kodja est économiste et cadre en ressources humaines. Romancier, il a écrit plusieurs livres parmi lesquels «Destin cruel», «Mes larmes coulent en silence». «L'absurdité de la vie» est son premier recueil de nouvelles.

Rosalie Bindika

«Aucun amour n'est aussi vrai, beau et grand que celui d'une mère. Une mère est une mère pour la vie et pour la mort. Elle est irremplaçable»

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQU




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

34, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE

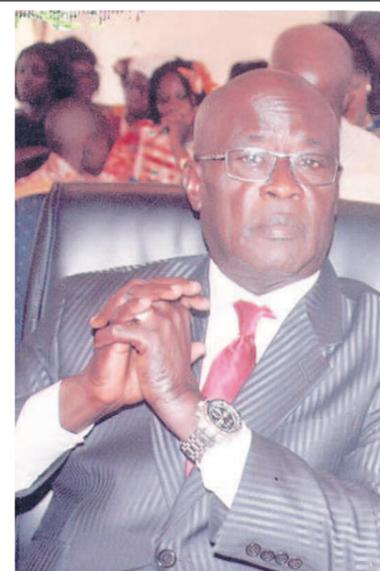
Guy-Gervais Kitina, journaliste rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Bienvenu Nganga (Ya Bobo), les enfants Jean Roger Kitina Kandza, Rufine Kandza, Anasthasie Bantsima, Eva Rachelle Biayenda, informent la famille Mpandzou, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur père et oncle, Joseph Kitina Kandza, se présente comme suit :

vendredi 20 juillet :
9h30 : levée de corps à la morgue municipale
11h00 : recueillement au domicile
14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
16h00 : retou et fin de la cérémonie.



Ogouchi Bernice, épouse Gatsono, ses frères et sœurs et M. Ogouchi Florentin, ses frères et sœurs ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père et frère, Ogouchi Bernardin, survenu à Cotonou au Bénin le vendredi 6 juin.

La veillée se tient à Pointe-Noire au domicile du défunt sis au quartier Songolo, avenue des dalettes vers le dépôt de ciment Forspak. Les obsèques auront lieu le samedi 21 juillet à Ouidah au Bénin.



INCLUSION FINANCIÈRE

Les PME et PMI congolaises peuvent compter sur la Cofina

Le directeur général de l'institution bancaire, filiale du Congo, El Hadj Falilou Ndaw, a présenté, le 18 juillet à Brazzaville, les différents services qu'offre cette dernière.

Au cours d'un cadre d'échange et de discussion dénommé « Meet-up », souhaité désormais par la Compagnie financière africaine (Cofina) tous les mois, son directeur général, encadré des collaborateurs, a ouvert le panel des services que l'institution bancaire a prévu pour les Petites et moyennes entreprises (PME) et Petites et moyennes industries (PMI) trop souvent écartées des circuits de financement par les banques classiques. Le Groupe Cofina, a-t-il expliqué,

est la première institution financière africaine dédiée à la mésofinance, le « chaînon manquant » entre la microfinance et la banque traditionnelle qui offre la possibilité pour les PME africaines d'accéder plus facilement au crédit. « Nous sommes au Congo depuis neuf mois et nous nous sommes rendu compte qu'il n'y a aucun dynamisme de financement des PME et PMI. Et lorsqu'on se rend compte que le pays traverse une crise très importante, nous craignons de voir que les acteurs financiers ne puissent pas jouer leur rôle. Parce qu'ils sont dans une position de phobie de risque, ils ne veulent pas faire le pas d'aller vers ces PME/PMI qui représentent 90% de nos écono-

mies », a déclaré El Hadj Falilou Ndaw.

La situation mène souvent ces entreprises à se tourner vers des financements parallèles, ou « financement de quartier » avec des taux impossibles allant jusqu'à 30%. Le risque, a-t-il souligné, est de voir ces PME être étouffées et avec elles le tissu économique.

Pour la Cofina, c'est bien au regard de ces préalables qu'elle a monté un business model orienté vers des produits sur mesure, destinés à assurer une meilleure croissance aux entreprises dont l'accès au financement avec les banques classiques est difficile.

« 80% de nos solutions sont orientés vers PME et PMI »

« Nous voulons que ces entreprises sachent, si elles ont un bon de commande, qu'elles ont un interlocuteur qui peut leur donner une réponse en soixante-douze heures. Si elles ont une facture, au lieu d'attendre un paiement, on peut leur mobiliser 90% du montant immédiatement. Si elles ont un marché, nous pouvons les accompagner. Si elles ont des besoins pour gérer la masse salariale, nous sommes là. Il faut que les gens sachent que Cofina a apporté une révolution sur le marché congolais », rassure El



El Hadj Falilou Ndaw encadré par des collaborateurs face aux chefs des entreprises (Adiac)

Hadj Falilou Ndaw.

Depuis le démarrage de ses activités au Congo, il y a neuf mois, la Cofina a prêté environ huit milliards de FCFA aux PME et PMI. Plusieurs chefs d'entreprise présents au « Meet up » ont salué l'innovation apportée par l'institution bancaire.

« Nous sommes souvent devant des situations qui exigent une solution rapide. À la Cofina, ils ont compris et m'ont accompagné lorsque ce fut le cas. En plus, il ne s'agit pas d'avoir un crédit mais avoir également des souplesses de remboursement comme ce que Cofina a fait avec moi », a témoigné Emmanuel Sitou, responsable d'une PME.

Des témoignages concrets de financement ont été évoqués par des entrepreneurs bénéficiaires qui ont, tout de même, résolu à

connaître un peu plus de la Cofina dans des segments précis comme le financement des stocks, l'accompagnement sur les marchés publics.

Si les PME et PMI trouvent déjà des solutions au Congo, il reste un segment difficile, celui des startups, ces entreprises incubées. El Hadj Falilou Ndaw a annoncé la création prochaine au Congo de la « Cofina Startup House » pour accompagner ces entreprises naissantes grâce à des collaborations ingénieuses avec des structures habilitées.

Fondé en 2013, le Groupe Cofina est la première institution financière africaine dédiée à la mésofinance. Il est présent dans six pays d'Afrique francophone (Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Mali, Sénégal).

Quentin Loubou

AGROÉCOLOGIE

La FAO appuie le Congo dans l'élimination des pesticides dangereux

L'engagement pour l'agriculture « propre » est contenu dans un programme de coopération technique multisectorielle qui lie le partenariat de l'agence onusienne avec les ministères de l'Agriculture et de la Recherche scientifique.

Lancé depuis le 12 juillet à Brazzaville, le programme de développement agricole pour la période 2018-2019 comprend trois projets majeurs, à savoir la politique semencière, l'identification des pesticides sévèrement dangereux et la promotion des alternatives nécessaires, ainsi que l'agroécologie proprement dite.

En effet, les deux derniers projets seront suivis et mis en oeuvre par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Le premier, quant à lui, sera exécuté en collaboration entre l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le département de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, toujours en synergie avec le ministère de l'Agriculture.

Cette initiative intervient alors que la production et le commerce des intrants agricoles d'origine chimique ont sensiblement augmenté ces dernières années sur le marché national. Ce sont des produits agrochimiques nuisibles à la santé humaine et à l'environnement. La menace est prise au sérieux du côté des pouvoirs publics et aussi par les organismes onusiens, à travers la FAO qui a alerté sur les risques potentiels liés à l'utilisation de ces produits chimiques. « Ces projets s'inscrivent tous dans le cadre de l'appui de la FAO auprès du gouvernement congolais pour contribuer au renforcement du développement de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de la gestion durable de l'environnement », a précisé la représentante résidente de la FAO au Congo, Suze Percy Philippini. Elle a surtout plaidé pour une bonne politique semencière capable de faire face aux défis de la disponibilité de la semence ; l'accessibilité ; la pertinence variétale et la qualité de celle-ci.

Le plaidoyer de la FAO a trouvé un écho favorable car le gouvernement a réaffirmé sa détermination à mettre fin à l'usage des pesticides dangereux. La mesure que la tutelle compte administrer implique la formation des différents acteurs du paysage agricole et la réforme de la législation nationale en la matière. « Notre ambition de faire du secteur agricole le pilier de la croissance et de la diversification de l'économie doit s'arrimer aux exigences de performances, de qualité et de durabilité. C'est dans cette optique que ces trois projets seront mis en oeuvre », a assuré le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, Henri Djombo.

À noter que ce partenariat avec la FAO constitue une bonne nouvelle pour les environnementalistes dans un contexte où la République du Congo entend développer sa production agricole. Il pourrait favoriser les pratiques d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement.

Fiacre Kombo

ERRATUM

Dans notre parution n° 3271 du mercredi 18 juillet, à la page 3, nous avons écrit que l'ancien ministre et ambassadeur, Pierre Ernest Abandzounou, décédé le 3 juillet à Brazzaville, a été inhumé le 17 juillet dans la capitale. L'illustre disparu repose pour l'éternité auprès des siens en sa terre natale de Djambala, dans le département des Plateaux.

Toutes nos excuses à nos lecteurs.

PRODUCTION AGRICOLE

Le Comité inter-Etats d'Afrique centrale sensibilise à l'utilisation des pesticides

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a ouvert, le 18 juillet, les ateliers nationaux de mise en place du Comité national de gestion des pesticides et de sensibilisation des leaders paysans à l'utilisation des produits chimiques en cultures maraîchères à Brazzaville



Le ministre d'Etat Henri Djombo et Auguste Itoua, lors de la cérémonie d'ouverture (Adiac)

L'atelier est organisé du 18 au 25 juillet par le Comité inter-Etats des pesticides de l'Afrique centrale (Cpac) que dirige Auguste Itoua, avec la participation du Congo. L'objectif est d'analyser les possibilités en vue de mettre en place le Cpac pour une gestion harmonieuse des pesticides au Congo et de lancer le processus d'harmonisation des pesticides de la sous-région.

Le ministre d'Etat a souligné, dans son allocution, l'impact négatif des produits phytosanitaires utilisés par les maraîchers pour la protection des végétaux. Selon lui, ces produits chimiques qui sont notamment les pesticides tuent.

D'après l'Organisation mondiale de

la santé, a expliqué Henri Djombo, plus de deux cent mille personnes meurent chaque année, suite à l'intoxication due aux pesticides, soit plus de cinq cents personnes en moyenne par jour.

A cet effet, les ministres en charge de l'Agriculture de la zone Cémac avaient élaboré une réglementation commune sur l'homologation des pesticides suite aux effets négatifs des pesticides à la vie humaine et à l'environnement. Le Cpac a été chargé d'assurer la vulgarisation et l'application avec les Etats membres.

De son côté, le directeur général du Cpac, Auguste Itoua, a présenté son institution, donné les objectifs

et les missions du comité ainsi que les domaines d'intervention. Le Cpac est une institution spécialisée de l'Union économique des Etats de l'Afrique centrale basée à Yaoundé, au Cameroun.

L'institution a pour objectif d'assurer, dans les pays de la zone Cémac, la coordination de la gestion des produits phytosanitaires afin de réduire à un niveau minimal des effets nocifs des pesticides sur la santé, l'environnement ainsi l'exposition humaine et animale aux pesticides.

Ses missions sont notamment de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire dans la sous-région et aider les Etats à établir des mesures phytosanitaires compatibles avec les normes internationales.

Le Comité inter-Etats des pesticides de l'Afrique centrale intervient dans la mise en oeuvre des réglementations nationales, des conventions internationales en matière de gestion des pesticides, l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des réglementations au niveau sous-régional, l'harmonisation et bien d'autres.

Notons que la délégation du Cpac au Congo organisera plusieurs activités parmi lesquelles les sessions d'échange avec les opérateurs de filière ainsi que la formation des formateurs à l'utilisation rationnelle des pesticides.

Lydie Gisèle Oka

DIPLOMATIE

Jean Luc Delvert annonce son départ

Le consul général de France est arrivé au terme de sa mission, quatre ans après avoir atterri au Congo, particulièrement à Pointe-Noire.

Le diplomate a indiqué qu'il quittait le Congo, lors de son discours à l'occasion de la célébration de la fête nationale française, le 14 juillet, à sa résidence. Il a assuré que son pays va continuer à accompagner le Congo en ces temps de crise et renouvelé sa reconnaissance aux autorités de la place. «*Nous devons plus que jamais affirmer notre unité, scruter notre histoire et porter toujours plus haut la voix de l'humanisme, une voix nécessaire, qui promet, partout et toujours, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, notre devise qui promet partout et toujours la paix, le dialogue, la tolérance, la reconnaissance des diversités sociales et culturelles. Telle est l'action menée par la France en Europe et dans le monde. Tel est l'objectif que poursuit le président de la République, Emmanuel Macron, à la fois dans sa dimension mémorielle et dans l'action*», a souligné Jean Luc Delvert, parlant de son pays. Cette double approche, a-t-il indiqué, se manifestera de manière évidente, en novembre prochain, dans le sillage de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, lors du forum



Jean Luc Delvert lors de la célébration de la fête nationale française/ crédit photo Adiac

de Paris sur la paix qui réunira une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement autour d'une plate-forme qui rassemblera les forces qui pensent que l'action collective, la coopération, les institutions, la régulation, le multilatéralisme demeurent indispensables pour organiser le monde et répondre aux défis auxquels ils sont confrontés. «*Ce sont là les valeurs de la France*», a-t-il précisé.

Le départ de Jean Luc Delvert intervient quelques jours après qu'il a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre national du mérite congolais par le président de la République. Un honneur exceptionnel dont il s'est dit fier en saisissant la portée. Il a renouvelé sa reconnaissance aux autorités de la ville qui l'ont soutenu et s'est dit heureux d'avoir travaillé aux côtés de

ses compatriotes pendant ces quatre années. Parlant des actions réalisées, il a notamment cité la modernisation du lycée consulaire Charlemagne, les questions de sécurité à travers le réseau actif de responsables d'ilots volontaires et de correspondants sûreté des entreprises, l'action de l'Association française d'entraide et de bienfaisance et le développement des outils de communication.

Evoquant la situation socio-économique difficile du Congo, le consul général de France a indiqué: «*Dans ces moments difficiles, la France demeure résolument aux côtés du Congo. M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, l'a réaffirmé au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de sa visite à Brazzaville le 7 juin dernier. M. Bruno Lemaire,*

ministre de l'Economie et des finances, en avait également témoigné lors de sa visite le 13 avril dernier».

Il a fait état des projets conduits par l'Agence française de développement qui sont en cours de réalisation au Congo, précisément en matière d'infrastructures (projets de drainage d'eaux pluviales et l'accompagnement de la modernisation du port autonome de Pointe-Noire), de formation (soutien au Cefa pour lequel la partie congolaise doit s'investir et respecter les engagements), d'éducation (programme pour l'enseignement supérieur dans le cadre du contrat de désendettement et de développement), de santé et de diversification de l'économie du Congo. «*Mais aucun soutien d'où qu'il vienne, ne suffira, s'il n'y a pas une prise de conscience de la réalité du contexte actuel et un changement radical de comportement*», a-t-il souligné, souhaitant que les négociations avec le Fonds monétaire international s'accélèrent enfin, pour le bien du pays. Jean Luc Delvert a souhaité également le renforcement de leur partenariat avec la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Il a suggéré la refondation des partenariats plus équilibrés pour renforcer le tissu socio-économique du pays. «*En mobilisant ses forces vives, en se réformant, le Congo réussira parce qu'il*

a tous les atouts pour y parvenir», a-t-il estimé.

Pour ce qui est du volet culturel, pour Jean Luc Delvert, le Congo, terre de culture qui a nourri des artistes majeurs, dont l'œuvre inspire et éclaire le monde, devrait professionnaliser les filières et confier des responsabilités à des personnalités qui ont démontré leurs compétences et leurs valeurs. On a noté sur les lieux de la cérémonie, la présence de l'exposition réalisée par Fabienne Bidou, directrice de l'IFC, avec l'aide d'Aimée Mambou Gnali et bien d'autres, pour célébrer la mémoire de Tchicaya U'Tamsi. Jean Luc Delvert a salué l'action menée par Fabienne Bidou avec laquelle «*il partage la volonté de porter la culture partout dans la ville*».

La résidence du consul général de France, devenue un lieu ouvert, un lieu de rencontres et d'échanges par sa volonté, a accueilli un grand monde. Autorités de la ville, anciens combattants, jeunes du lycée de Mpaka, fidèles spectateurs et amis de l'espace Yaro de Loandjili, acteurs de la société civile engagés dans les actions sociales et artistes, ont pris part à cette célébration que Jean Luc Delvert a voulue solennelle mais aussi populaire, festive et amicale, animée par des artistes de la place.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ARTISANAT

Les cuiseurs économes « Congo mboté » à la portée des ménages ponténégrins

Fabriqué par des artisans nationaux, le cuiseur moderne à charbon et à bois permet d'économiser plus de 40% de charbon et 50% de bois.

La cérémonie du lancement officiel de l'extension du projet, filière cuiseurs économes dans la ville de Pointe-Noire, a eu lieu le 17 juillet au centre de formation Don Bosco, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, en présence de Todd P. Haskell, ambassadeur des États-Unis au Congo. Aujourd'hui, la science a démontré que l'exposition quotidienne aux fumées est responsable de plusieurs maladies. Le cuiseur Congo Mboté, dont le but est de lutter contre la déforestation, réduit, grâce à sa technologie, les fumées toxiques dégagées lors de la cuisson et les risques de santé des maladies liées aux fumées (maladies pulmonaires et des yeux).

Ces cuiseurs permettent également d'éviter les pertes de chaleur. Ils optimisent le rendement calorifique pour la cuisson et réduisent

des émissions de gaz à effet de serre. L'extension de ce projet dans la ville de Pointe-Noire et la mise en vente de ces cuiseurs étaient attendues par les Ponténégrins. Dans son mot de circonstance, Julien Petit Jean, responsable du programme filière cuiseurs économes, a donné l'importance de ce projet, initié il y a quelques années dans la ville Brazzaville par l'ONG fran-

çaise Initiative développement.

En effet, après plus de cinq mille ventes dans la capitale politique, grâce à l'appui financier de l'ambassade des États-Unis et de bien d'autres partenaires, cette ONG a décidé de lancer l'extension de son projet dans la ville de Pointe-Noire. «*Nous avons développé toute une gamme de cuiseurs économes communément appelés «Lituka Congo Mbonté»,*



Todd P. Haskell et Ambroise Bayakissa recevant le cuiseur économe des mains de Julien P. Petit Jean/Photo Adiac

un produit moderne fabriqué par les Congolais qui permet aujourd'hui aux femmes d'économiser plus de 50% de bois et 40% de charbon par rapport aux foyers traditionnels. Et grâce à la collaboration avec Actions de solidarité internationale et le centre de formation Don Bosco, nous formons, nous accompagnons et nous responsabilisons toute une génération en lui donnant le goût d'entreprendre et de renforcer son autonomie. Cette approche consiste à appuyer la mise en place d'une filière économique locale», a-t-il dit.

L'ambassadeur des États-Unis a salué le caractère innovant de ce projet, tant sur le plan technique que sur la méthodologie de sa mise en œuvre sur le terrain. Pour lui, il s'agit là d'un projet intéressant qui crée des opportunités économiques dans le pays et réduit également l'impact de pollution tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Pour sa part, l'administrateur-maire de Tié-Tié, Ambroise

Bayakissa, s'est dit heureux de prendre part à cette rencontre de responsabilité et de solidarité. Responsabilité vis-à-vis de la nature et de l'environnement car depuis quelques années, a-t-il déclaré, le monde entier se mobilise pour décrier une industrialisation qui ne tient pas compte d'une obéissance à la nature.

Aujourd'hui, grâce à ce projet, les Congolaises vont réaliser une véritable économie de combustible et de moyens financiers. Ce projet va également abroger la pénibilité de leur travail au quotidien et laissera ainsi respirer les forêts victimes de l'abattage sauvage de bois sans le remplacer. «*Cette économie de bois a des répercussions écologiques et économiques et un gain de temps et d'effort. Ce projet va donc contribuer à garantir l'avenir de notre écosystème forestier dont la valeur en nombre d'espèces, de plantes, d'oiseaux, de mammifères est exceptionnel*», a déclaré l'administrateur-maire de Tié-Tié.

Hugues Prosper Mabonzo

PDCE

Le gouvernement et la Banque mondiale satisfaits des opérations d'enrôlement dans la ville océane

Nicephore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi et Korotoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale pour la République du Congo, ont effectué, le 18 juillet, une visite technique dans les différents centres de collecte des candidatures pour les formations gratuites qu'offre le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE).

Depuis le 13 juillet, les centres de collecte de la mairie de Mongo Mpoukou, le Cefa des métiers de services, le Centre de formation des salésiennes Madre Morano reçoivent les jeunes âgés de 16 à 30 ans, désireux de bénéficier d'une formation gratuite dans les filières de leur choix. Après leur visite, les deux partenaires du projet ont exprimé leur satisfaction. Heureux d'avoir reçu les deux initiateurs du projet, Auxence Léonard Okombi, le coordonnateur, a déclaré : « À ce jour, nous avons reçu au niveau de Pointe-Noire 4 915 jeunes et de Brazzaville 9 400, ce qui nous donne un total avoisinant les 13 000 jeunes. Pour nous, c'est un indicateur important de la demande de la formation au niveau de la jeu-

nesse. Nous sommes d'autant plus heureux que les deux responsables soient là afin d'ouvrir les autres possibilités ou solutions de formation qu'attendent les jeunes ».

Après deux semaines des

opérations d'enrôlement, Korotoumou Ouattara a indiqué : « Nous savons que la formation est une priorité du gouvernement du Congo. La Banque mondiale a appuyé le gouvernement dans son plan de

développement dans lequel il est question de mettre l'accent sur le développement du capital humain et donc l'éducation et l'apprentissage des jeunes, surtout pour réduire le chômage au niveau des jeunes, des femmes et des couches défavorisées ».

Et d'ajouter : « En dehors de ce projet, nous allons développer aussi le projet de compétitivité qui aide les jeunes à développer des entreprises, le projet agricole qui va prendre aussi en compte la formation des jeunes, surtout que le gouvernement veut mettre l'accent sur la diversification de l'économie en priorisant le domaine agricole. Toutes les activités iront de pair pour qu'on puisse avoir l'impact au niveau de nos appuis et du gouvernement ».

La collecte des candidatures à Pointe-Noire pour les formations qu'offre le PDCE prend fin le 22 juillet.

Hervé Brice Mampouya



Le ministre Nick Fylla et la représentante de la Banque mondiale visitant un centre de collecte des candidatures/Adiac

« À ce jour, nous avons reçu au niveau de Pointe-Noire 4 915 jeunes et de Brazzaville 9 400, ce qui nous donne un total avoisinant les 13 000 jeunes. Pour nous, c'est un indicateur important de la demande de la formation au niveau de la jeunesse. Nous sommes d'autant plus heureux que les deux responsables soient là afin d'ouvrir les autres possibilités ou solutions de formation qu'attendent les jeunes »

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MANDELA DAY

La jeunesse congolaise invitée à être des citoyens modèles

Dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale Nelson Mandela, l'icône sud-africaine décédée en 2013, l'association Yali-Congo organise, du 18 juillet au 12 août, une série d'activités visant à sensibiliser les jeunes à l'engagement civique.

Les activités commémoratives de Mandela day ont débuté le 18 juillet à Brazzaville et vont aussi se poursuivre à Pointe-Noire, Dolisie, Sibiti et dans d'autres localités au nord du pays. Elles mettront en avant la contribution de Nelson Mandela en tant que militant de la cause anti-apartheid et premier président noir d'Afrique du Sud à « la promotion d'une culture de paix, de justice sociale, d'égalité, de réconciliation et de diversité culturelle ».

À l'ouverture de cette manifestation au Centre d'information des Nations unies, le premier secré-

taire politique près l'ambassade d'Afrique du Sud, Lufuno Makuya, a exhorté la jeunesse à suivre la voie du garçon du village qui a grandi pour devenir un avocat, un activiste politique emprisonné pendant vingt-sept ans et qui plus tard est devenu le premier président noir d'une Afrique du Sud démocratique.

« Il a tracé un chemin politique avec une vision pour construire une Afrique du Sud de son rêve. Il a enduré vents et marées pour se battre pour son peuple. Ses sacrifices ont créé l'homme que nous connaissons tous sous

le nom de Nelson Mandela », a-t-il ajouté.

Ainsi, en vue d'emmener la jeunesse congolaise à suivre les traces de cette icône africaine et mondiale, cette période sera rythmée par des échanges et manifestations bénévoles auprès des communautés. Il s'agit, entre autres, des journées d'assainissement dans différents arrondissements et des dons aux orphelinats. La clôture de ce programme coïncidera avec la journée mondiale de la jeunesse célébrée le 12 août.

Le Mandela day ou Journée internationale Nelson Mandela a été proclamée par l'Unesco le 10 novembre 2009 et est célébrée le 18 juillet de chaque année depuis 2010. Cette date correspond à son jour de naissance car il est né le 18 juillet 1918, à Mvezo, en Afrique du Sud, et aurait eu 100 ans cette année.

Notons que le programme Yali est une initiative de renforcement de capacités de jeunes leaders africains dans des universités américaines et kényanes. Il a été lancé en 2010 par l'ancien président des Etats-Unis, Barack Obama, en vue de leur permettre d'améliorer la communauté à laquelle ils appartiennent.

Merveille Atipo (Stagiaire)

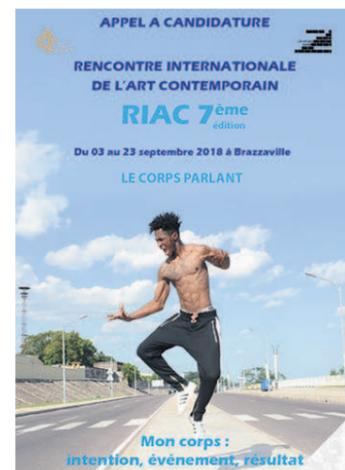
RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN

Les participants à la septième édition sont connus

Les ateliers Sahn ont dévoilé, la semaine dernière, les noms des artistes et animateurs de différents ateliers à l'événement culturel prévu du 3 au 23 septembre, à leur siège, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, au quartier la Glacière.

Le rendez-vous culturel international de cette année se tient sur le thème « Mon corps, intention, événement, résultat ». Il va regrouper, durant trois semaines, les artistes congolais, ceux venus d'autres pays africains et de la France. Après avoir reçu les dossiers de candidature de plusieurs pays d'Afrique, et visité des ateliers d'artistes en France, au Mali, au Sénégal, la direction des ateliers Sahn a sélectionné plusieurs artistes et formateurs parmi lesquels : Gloria Mbemba : Congo/Pointe-Noire ; Job Ikama : Congo/France ; Chaima Zaa-foure /Tunisie ; Paul Chrétien Malaba : RDC/Lubumbashi ; Pamela Tuhizo : RDC/Goma ; Anastasie Langu, Prisca Tankwey, Monica Toiliye, Do Nsoseme: RDC/Kinshasa; Marianne Mispelaere / France ; Moïse Togo, Ibrahim Ballo / Mali ; Gabriella Badjeck, Abdias Ngateu, Hassan Joya/Cameroun ; Zannou Ponce/Bénin; Morel Donou/Sénégal ; Emile Gbede, Jean Wilfried Djaha/Côte d'Ivoire ; Monsuru Alash /Nigeria.

En ce qui concerne les animateurs, l'atelier critique d'art sera animé par l'Italienne Alexia Clorinda assistée par le Congolais Job Olivier Ikama. Le Camerounais Wilfrid Nakeu, quant à lui,



formera sur l'atelier vidéo et photo. La Franco-Malgache Virginie Lave-nant animera l'atelier de performance pendant que le Soudanais Amado Al Fandni partagera son expérience sur la peinture.

Rappelons que depuis leur création en 2012 jusqu'à aujourd'hui, les ateliers Sahn contribuent à améliorer les conditions de travail des artistes, en leur donnant les moyens de se présenter sur la scène internationale et en stimulant leur créativité. Ils luttent pour inscrire une nouvelle génération d'artistes congolais et de critiques d'art sur la carte de la création contemporaine. Ce centre d'art contemporain vise à offrir plus de visibilité à la création artistique congolaise sur la scène internationale et promouvoir les différents domaines culturels du pays. La rencontre internationale de l'art contemporain se tient chaque année à Brazzaville.

Rosalie Bindika



Photo de famille des participants (Adiac)

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Etoile du Congo-AS Otho et AC Léopards-La Mancha au menu de la semaine

La 21^e journée de la compétition débute ce jeudi et va se clôturer le dimanche par deux belles affiches qui pourraient avoir des incidences sur le classement provisoire.

La 20^e journée, reportée à une date ultérieure en raison des quarts de finale de la Coupe du Congo, a permis aux Diables noirs et à l'AS Otho de maintenir leurs positions au classement provisoire. Les deux équipes ont quarante-quatre points chacune et pourraient être départagées par la 21^e journée. Les Diables noirs auront une tâche moins difficile en affrontant Tongo FC, le 21 juillet. Ils ont sur le papier plus de chances de l'emporter par rapport à l'AS Otho qui n'aura pas un match facile face à l'Etoile du Congo.

Battus à Owando à l'aller, les Stelliens auront à cœur l'envie de prendre leur revanche pour ne pas laisser trop d'écart à l'AS Cheminots qui occupe la 5^e place. L'AS Otho risque donc gros dans ce match d'autant plus qu'une défaite ou un match nul lui coûterait la première place. Le match AC Léopards-La Mancha retiendra aussi l'attention des sportifs congolais car il met aux prises le troisième avec son poursuivant, séparés par un seul point. La victoire de La Mancha lui permettra de devancer l'AC Léopards

de deux unités tandis que celle de l'AC Léopards pourrait lui propulser à la deuxième place ou le confirmer dans la même position avec un avantage conséquent sur le club ponténégrin.

Ce jeudi, l'AS Cheminots (5^e) sera reçue par l'Interclub. Le samedi, Patronage Sainte-Anne affrontera le Fc Kondzo puis le dimanche, Cara en découdra avec la Jeunesse sportive de Talangaï. À Pointe-Noire, Nico-Nicoyé recevra Saint Michel de Ouenzé (SMO) puis en seconde explication, V Club jouera contre la Jeunesse sportive de Poto-Poto.

Classement à l'issue de la 19^e journée

1-Diables noirs, 44 points +33
2-AS Otho, 44 points+27
3-AC Léopards, 42 points+14
4-La Mancha, 41 points+15
5-AS Cheminots, 32 points+8
6-Cara, 31 points+10
7-Etoile du Congo, 29 points+6
8- JST, 24 points-4
9-Tongo FC, 23 points-18
10-Interclub, 20 points-6
11-Patronage Sainte-Anne, 20 points-10
12-V Club, 19 points-11
13-JSP, 18 points-13
14-FC Kondzo, 15 points-13
15-SMO, 13 points-13
16-Nico-Nicoyé, 13 points-16

James Golden Eloué

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Le TP Mazembe se rapproche des quarts de finale

Intenable depuis le début de la phase de poules, le club de Lubumbashi ne laisse le moindre point à ses adversaires. Le 17 juillet, cette équipe de la République démocratique du Congo a enregistré sa troisième victoire en autant de matches, en battant à domicile le Mouloudia club d'Alger sur un score écriqué d'un but à zéro.



Le TP Mazembe en route pour remplir en Coupe de la Confédération

Mazembe est le seul club parmi les seize qualifiés à totaliser neuf points en trois matches. Il ne lui reste qu'une victoire afin de valider sa qualification pour les quarts de finale. Dans l'autre rencontre du groupe B, l'Entente sportive de Sétif a eu raison de Difaa Hassani El Jadidi sur le score de 2-1. Elle se relance dans la course à la qualification avec trois points, soit un de moins que le Mouloudia.

Dans le groupe A, l'Espérance de Tunis a confirmé sa première place avec sept points en s'imposant devant Kampala city 3-2. Al Ahly a enregistré sa première victoire dans cette compétition en dominant Township Rollers FC 3-0. Le club égyptien se classe désormais deuxième du groupe avec quatre

points, soit un de plus que son adversaire Kampala city. Dans le groupe C, AS Togo Port de Lomé (trois points) a créé la sensation en gagnant devant les Mamelodi Sundowns 1-0, devançant ainsi son adversaire d'une unité. Dans ce groupe, le Wydad athlétique de Casablanca et Horoya sont coleaders avec cinq points chacun après leur match nul d'un but partout.

L'Etoile sportive de Sahel survole le groupe D après sa victoire 3-0 sur le terrain de Mbabane Swallows. Elle compte désormais sept points, soit trois de plus que Mbabane. Dans l'autre rencontre, Zesco United et Primeiro de Agosto ont fait jeu égal 0-0. Les deux formations ont deux points chacune.

J.G.E.